Y. ~~720~~ 981

2 21

TRAITE DE LA POESIE FRANÇOISE.

par le P. Mourgues, Jésuite.

A PARIS,

Chez GUILLAUME DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, sous la montée de la Cour des Aydes, à la Justice.

M. DC. LXXXV.

Avec Privilege du Roy.

B
BIBLIOT
IMPÉRIAL
DU
PANTHÉON
P

PREFACE.

JE ne ſçay pourquoy on a affecté juſques à cette heure de donner les Regles de la Poëſie Françoiſe extrêmement abbregées. Ceux qui commencent à faire des Vers, ſentent bien le défaut de ces Abbregez par les doutes qui leur viennent ſur mille choſes, dés qu'ils penſent à regler leur compoſition ; & ceux à qui ils font lire leurs premiers coups-d'eſſay, en ſont encore mieux convaincus par les choſes tout à fait miſerables qu'on leur preſente, & que ces jeunes Eleves du Parnaſſe prétendent juſtifier ſuffiſamment, en défiant leurs

Censeurs d'alleguer une regle qui les condamne. Puisqu'on n'a jamais été si severe dans l'examen des Vers, il seroit bon de pouvoir produire au moins les pieces sur lesquelles on leur fait le procez : car bien souvent il n'y a rien d'écrit, & c'est sur la tradition des personnes du bon goût que l'on juge. On tombe d'accord que ce qui fait juger de la finesse des sentimens, & de la beauté du tour, ne se couche point par écrit ; c'est un present du Ciel, c'est le Goût proprement, on le peut bien établir, on le peut confirmer, mais il faut l'avoir reçu, cela ne se redige point en Art. Il n'en est pas de même de tout ce qui rend la versification reguliere : les détails en sont longs, mais finis, & ç'a été une negligence aux Maîtres de ne s'y

être point appliquez. On ne se flate pas d'avoir éclaircy dans cét Ecrit toutes les difficultez de nôtre Poësie; mais ceux qui se donneront la peine de le lire, y trouveront peut-être un assez grand nombre de reflexions considerables, qui avoient échappé à ceux qui ont écrit sur cette matiere; comme il est infaillible qu'on en aura aussi omis quelques-unes que d'autres feront aprés nous, ou que l'usage rendra plus necessaires dans la suite. Quoy qu'à dire vray, nôtre Poësie est aujourd'huy si châtiée, qu'elle ne peut nous faire de nouvelles loix, sans quelque sorte de tyrannie, ny aussi nous dispenser de celles qui sont déja établies, sans perdre ce caractere de justesse, & de raison qu'elle n'a jamais eu aussi parfaitement qu'en France, depuis qu'on

n'y ſouffre plus rien qui puiſſe bleſſer le moins du monde, ou l'eſprit ou l'oreille. Ie m'aſſeure qu'on ſera convaincu en liſant tant de regles, qu'il n'eſt pas auſſi aiſé de faire des vers François que quelques-uns ſe l'imaginent, & que pour en avoir lû beaucoup, il ne faut pas hazarder d'en compoſer, que l'on n'ait lû auſſi les regles de la verſification. On ſera auſſi obligé d'avoüer que la verſification Italienne, & l'Eſpagnolle, ne ſont qu'un jeu au prix de la nôtre: car on a pris ſoin de le faire remarquer en quelques endroits, en faveur de ceux qui poſſedent ces deux Langues; & cela pourra ſervir de réponſe à ceux qui ont osé publier des comparaiſons qui nous ſont peu avantageuſes, parce qu'ils n'ont pas ſceu faire la difference du vers aiſé au

vers facile : le premier eſt tout à fait de nôtre caractere, & le ſecond dépend du petit nombre de regles que nos voiſins ſe ſont voulu preſcrire. Au reſte comme cecy a été écrit pour une jeuneſſe qui n'a encore preſque point de lecture, & en particulier pour la jeuneſſe de la Province, on s'eſt vû obligé de deſcendre à certain détail, que ceux qui ont lu, pourront traiter de minuties : mais aprés tout, il eſt mal-aiſé de rimer juſte ſans connoître l'Accent, & l'exacte prononciation ; & d'ailleurs la ſtructure du vers comprend tant de choſes, que pour l'expliquer il a fallu rapporter une partie des Remarques les plus generales qui ont été faites ſur nôtre Langue. Ce qu'on trouvera peut-être de bien commode, c'eſt qu'on a icy des autoritez priſes des

meilleurs Ecrivains, pour tout ce qui peut faire quelque difficulté particuliere : de sorte qu'on ne sera pas en peine de nommer ses garans, comme on en est souvent pressé par ceux, qui n'ayant pas assez de commerce avec les Poëtes, sont les plus difficiles à contenter, & les plus disposez à se scandaliser de tout ce qui ne leur revient pas. Pour la même raison on s'est fait une loy de ne citer pour exemples que des Auteurs connus & estimez ; persuadé que l'on est qu'en ces sortes de choses, où il ne s'agit que d'expliquer l'usage, l'on n'est jamais mieux Auteur, que quand l'Auteur n'y met rien de luy : dans deux ou trois endroits seulement on s'est vu contraint de faire des exemples, parce qu'il ne s'en est presenté que de trop peu se-

veres pour être proposez indiscretement aux jeunes gens qui veulent connoître notre Poësie. On a été obligé de marquer certaines negligences de nos bons Auteurs, afin que ceux qui commencent, ne s'y laissent point surprendre : une negligence peut être une beauté dans un Ecrivain d'un merite étably ; mais dans un pauvre Auteur, ou dans celuy qui n'a point encore instruit le Public de ce qu'il peut faire, la negligence seroit prise pour incapacité de faire mieux. Si quelques-unes de nos regles paroissent un peu severes, on doit faire reflexion que ceux qui donnent des regles, doivent se proposer ce qu'il y a de plus parfait ; nous ne faisons que rapporter ce qui est étably : mais c'est qu'il y a l'usage des Auteurs exacts, & l'usage

de ceux qui ne le ſont pas : le premier eſt ſouvent ignoré, & c'eſt neanmoins celuy-là ſeul qu'on doit prendre pour regle, ſi l'on aſpire à meriter l'approbation du Public.

TRAITE'
DE
LA POËSIE
FRANÇOISE.

DANS la Versification Françoise on n'a égard qu'à trois choses; sçavoir, *à la Rime*, qui fait le caractere de la Poësie dans les Langues vivantes; *au nombre des syllabes*, qui fait la difference de nos Vers; *& à l'arrangement des Vers*, qui fait la diversité des Pieces, qui sont en usage parmy nous. Nous traiterons de ces trois choses au même ordre que nous venons de les proposer.

BIBLIOTHEQUE SAINTE GENEVIEVE

PREMIERE PARTIE.

DE LA RIME.

CHAPITRE PREMIER.

Ce que c'eſt que la Rime en general.

LA Rime n'eſt autre choſe qu'un même ſon à la fin des mots, qui terminent les Vers, pourvu que ce ſoient des mots differens, ou qu'ils y ſoient pris en des ſens aſſez differens. Exemples.

{ Gloire / Victoire } { Amour / Retour } { Peine / Chaine } { Charmé / Armé }

Par cette définition, telle que nous venons de la donner, on juſtifie les Regles ſuivantes.

PREMIERE REGLE.

L'ortographe differente ne rend point

la Rime défectueuse, quand le son est le même à la fin des mots. Ainsi les rimes suivantes sont regulieres.

{Amant / Moment} {Départ / Hazard} {Ayme / Extrême}

{Champêtre / Connoître} {Sang / Flanc} {Mots / Animaux}

Tout conspire à la fois à troubler mon *repos*,
Et c'est encore icy le moindre de mes *maux*.
Despreaux, *Sat.* 6.

II. REGLE.

La diversité d'accent ou de *quantité* dans les syllabes qui portent la Rime, la rend fausse: parce que l'inflexion de la voix, ainsi que la longueur ou la breveté des voyelles, varient la prononciation. C'est le défaut qui se rencontre dans les rimes suivantes, où la voyelle qui soûtient la rime, est breve au premier mot, & longue au dernier.

{Prophete / Feste} {Paresse / Presse} {Ingrat / Appât}

III. REGLE.

Un même mot repeté à la fin de deux Vers, ne fait point de Rime, s'il eſt pris au même ſens dans l'un & dans l'autre; comme en ceux-cy.

La faveur ne l'éleve *point*
La diſgrace ne l'abat *point*.

Quoy que cette Regle ſoit generalement receuë par tout, où l'on pratique la Poëſie rimée, nous y ſommes pourtant plus ſeveres que nos voiſins. Car les Italiens & les Eſpagnols ſe permettent au moins la repetition de quelque demy mot; j'appelle ainſi les Articles ou Pronoms *lo*, *me*, *ſi*, *vi*, *&c.* quand ils ſont attachez aux Verbes : comme dans cette Octave du Taſſe.

Par che la ſua viltà rimprovera*rſi*
Senta ne l'altrui gloria, & ſe ne rode;
E ch'il contiglia, e ch'il prega à ferma*rſi*
O che non l'eſſaudiſce, ò che non l'ode:
Riſchio non teme fuor, che'l non trova*rſi*
De' tuoi gran riſchi à parte, e di tua lode.
Queſto gli ſembra ſol periglio grave,
De gl'altri o nulla intende, o nulla pave.

Pour les Eſpagnols, ils ſont quelquefois une maniere de jeu de ces ſortes de repetitions qu'ils affectent, comme il paroît par tout l'Entretien de Sylvano & de Sireno, au premier Livre de la *Diana* de Monte-Mayor.

Sireno, en que penſavas, que mirando*te*
Eſtava deſde el ſoto, y condoliendo*me*
De ver con el dolor que eſtas quexando*te*
Yo dexo mi ſanado alli atendiendo*me*...

Il ſe peut faire que nôtre Poëſie, en ſa naiſſance, étoit auſſi libre que l'étrangere, & ſur tout à la naiſſance des Rondeaux, qui retiennent encore ce caractere antique. Et c'eſt peut-être pour cela que Benſerade, dont les Rondeaux ſont ſi eſtimez, s'y eſt ſervi une ſeule fois de la licence dont nous parlons.

Aymant beaucoup, trop, peut-être, que *ſçay-je*...
Donnez-le moy, dit-il. Auſſi *feray-je*...

Il ſera donc permis à ceux qui pourront faire d'auſſi beaux Rondeaux, que ceux de Benſerade, de rimer une ſeule fois de cette ſorte aprés luy.

IV. REGLE.

Un même mot placé à la fin de deux vers, & y ayant des significations assez differentes, donnera une bonne Rime. Cet exemple est de Benserade dont nous venons de parler.

Chevaux aîlez ne se rencontrent *pas*
A point nommé comme chevaux de *pas*.

Celuy-cy est de Moliere dans le Misantrope.
Elle est à bien prier exacte au dernier *point*,
Mais elle bat ses gens, & ne les paye *point*.

Ce dernier vers est défectueux, mais il ne l'est pas par l'endroit de la Rime. Il faut remarquer cette parole, des significations *assez* differentes. Car par exemple, *je soûtiens* ne rimeroit pas avec *des soûtiens*, quoi que l'un ait une signification substantive, pour m'expliquer avec les Grammairiens, & l'autre verbale : Cependant cette difference est jugée suffisante au delà des Monts, comme on voit dans un Sonnet du Guarini.

Servo d'amor guerra d'amor *sostegno*.
O fù in vece d'Atlante al Ciel *sostegno*.

V. REGLE.

La Rime du *simple* avec son *composé* n'est pas receüe dans nôtre Poësie. Comme

{Battre / Combattre} {Marquer / Remarquer} {Ordre / Desordre}

{Ami / Ennemi}

Les Italiens n'y sont pas si scrupuleux, & le Guarini ayant commencé un Sonnet par ce vers

Quando de la mia pace amor ne*mico* . . .

Il met cet autre un peu aprés.

Mà, poiche l'alma in un silentio a*mico* . . .

Les Espagnols ne se contraignent pas plus que les Italiens, & Lope de Vega dit sans façon

Guerra Señor, y des*dicha*:
No merecen tener *dicha*
Los què contra el Cielo van.

Et c'est assez de ce que nous venons de remarquer, pour faire comprendre com-

bien nôtre Poësie l'emporte du côté de la severité & de l'exactitude.

VI. REGLE.

La Rime du *simple* au *composé* est permise, lorsqu'ils ont par l'usage des significations assez differentes, comme

{Garder / Regarder} {Armes / Allarmes} {Lustre / Illustre}

{Fait / Parfait} {Fort / Effort}

La Satire ne sert qu'à rendre un fat *illustre.*
C'est une ombre au tableau qui luy donne du *lustre.*
Despreaux.

Tout le monde a leu dans de fort jolies Fables.
Comme on l'eût dit, autrefois on l'eût *fait*
Quãd nos Peres vouloiẽt peindre un amour *parfait*
La Tourterelle en étoit le symbole...

La Fontaine dit dans les siennes,
L'Aîné les ayant pris & fait tous ses *efforts*
Les rendit en disant je les donne aux plus *forts*...

Je trouve encore la Rime de *jours* à *toûjours* dans les Rondeaux dont on a déja parlé, mais je doute qu'elle soit aussi

communément receuë que les precedentes.

Le jeune Arcas pensa trancher ses *jours*...
Et Calisto sous sa forme étrangere
Ne faisoit rien que soûpirer *toûjours*....

VII. REGLE.

La Rime des divers Composez d'un même mot est receuë. Il faut pourtant qu'ils ayent dans l'usage, qu'on en fait, des significations assez éloignées : mais on n'y regarde pas d'aussi prés, que lorsqu'il s'agit d'assembler le simple avec le composé. Ainsi *démettre* qui ne rimeroit pas avec *mettre*, pourra rimer avec *commettre*. Voicy d'autres exemples.

{Retenir / Entretenir} {Interrõpre / Corrompre} {Entreprendre / Comprendre}

La restriction que nous avons mise, & que quelques-uns omettent, n'est pas inutile : car si les termes ont des significations fort approchantes, ils ne riment point. Comme ceux-cy

{Comparêtre / Disparêtre} {Transporter / Emporter} {Revoir / Entrevoir}

VIII. REGLE.

Quoy qu'il ne ſoit pas bien aiſé de déterminer quand ce n'eſt que deux mots, dont l'un eſt *derivé* de l'autre, ou qui ont tous deux une même *Racine*, ont acquis des ſignifications aſſez éloignées pour faire une Rime : on peut toutefois prendre pour Regle, que quand l'idée que l'on y a attachée ; c'eſt à dire, la maniere de concevoir ce que ces termes ſignifient, laiſſe appercevoir qu'ils ont une même origine, on ne doit point les joindre enſemble ; cette veuë étant deſagreable, en ce qu'elle fait comprendre que le Poëte étoit travaillé de ſechereſſe, & que manquant d'expreſſions ou de Rimes, il eſt tombé en une maniere de reditte. C'eſt ce que l'on ne ſçauroit s'empêcher de juger, ſi quelqu'un employoit les trois dernieres rimes que nous avons rapportées, ou les quatre autres que nous avons miſes pour exemples dans la V. Regle. Pour cette raiſon les termes *Equivoques* ou qui reçoivent diverſes ſignifications, peuvent, étant pris en un ſens, entrer en certaine Rime, où ils ne pourroient point être employez, s'ils avoient un autre ſens. Ainſi par exemple la Rime eſt fauſſe de

dissoudre avec *resoudre* pris dans sa signification naturelle, comme en parlant d'une vapeur : & la Rime au contraire de *dissoudre* avec *resoudre* pris dans le figuré, comme *resoudre quelqu'un aux évenemens fâcheux*, sera fort bonne. Toutes ces regles au reste sont compriſes dans la définition de la Rime qui n'eſt que *des mots ou differens, ou pris en des ſens aſſez differens.*

IX. REGLE.

Le ſiege de la Rime étant à la fin des vers, comme il eſt porté dans la definition, c'eſt une faute de faire rimer les Hemiſtiches dans ceux de dix ou de douze ſyllabes : car on eſt porté à juger que chacun de ces Hemiſtiches fait un vers ſeparé, d'autant plus qu'on doit s'arrêter en liſant ſur la ceſure, comme on fait à la fin des vers à peu prés, pour faire ſentir la Rime. Exemples

Un court *plaiſir* ---- laiſſe un long *repentir.*
Le cœur paſſe en un *jour* --- de la haine à *l'amour.*

X. REGLE.

Quand on a une fois rimé ſur une terminaiſon, on ne doit plus y revenir qu'a-

prés six vers dans les grandes Pieces, & il en faut davantage pour pouvoir employer derechef la même parole. Ainsi aprés avoir terminé deux vers par *nobleſſe*, *jeuneſſe*, il ne faut plus rimer en *eſſe* qu'aprés six vers, quand même les termes seroient differens, comme *tendreſſe*, *addreſſe*. Pour les petites Pieces, il n'y faut pas rimer plus d'une fois sur la même terminaison, à moins que les regles particulieres de la Piece ne l'exigent, comme à l'égard du Sonnet, du Rondeau, du Virelay, &c. Sarrazin s'est negligé sur ces deux points en une de ses Eglogues, car il a remis aprés deux vers la même terminaison, & la même parole.

.....

Cõme un Cygne mourãt châtoit au bord des *eaux*
Où l'Orne paresseux dort parmy les roseaux.
Tantôt je vous parlois du soin des bergeries,
Je vous montrois quelle herbe infecte les prairies;
Et comme les Pasteurs partagent aux troupeaux
L'Ombrage, le Soleil, les herbes & les *eaux*.

CHAPITRE II.

Diviſion de la Rime en Maſculine & Feminine, en Riche & Suffiſante.

AVant que de déterminer préciſément quelle doit être cette *unité de ſon*, qui fait la Rime, il en faut diſtinguer de deux ſortes, à ſçavoir, la *Maſculine* & la *Feminine :* parce que les Regles ſont differentes pour l'une & pour l'autre de ces deux eſpeces.

La Rime eſt *Feminine* lorſque la derniere voyelle des mots, qui la compoſent, eſt un *e feminin, obſcur, ou muet ;* car on luy donne ces trois noms indifferemment : Soit parce qu'il diſtingue les deux Genres dans les Adjectifs & dans les Participes, *Conſtant, Conſtante, Flottant, Flottante :* ſoit parce qu'il ſouffre éliſion à la fin du mot, quand le mot ſuivant commence par une voyelle, & qu'alors il eſt entierement ſupprimé dans la prononciation comme en liſant le vers ſuivant

Son vaſte orgueil attaque & la Terre & les Cieux.

Soit parce qu'il ne ſe fait entendre que fort bas lors même qu'il ne ſouffre point éliſion. Ainſi on prononce *homme*, *utile*, *rare*, à peu prés de même que ſi l'on écrivoit *hom*, *util*, *rar*. Les mots donc qui ont cette ſorte d'*e* pour derniere voyelle, ſont les Rimes Feminines ; Je dis, *pour derniere voyelle*, & non pas, *pour derniere lettre* : car quoy que cét *e* ſoit ſuivy d'une *s* dans les pluriers des noms [*hommes*, *utiles*, *rares*] & d'un *nt* dans les pluriers des Verbes [ils aym*ent*, ils aimer*ent*, ils aymaſſ*ent*] cela n'empêche pas que les Rimes n'y ſoient Feminines. Il faut pourtant excepter, dans les verbes, les pluriers de cette terminaiſon, *Ils aymoient*, *ils aimeroient*, où la derniere lettre eſt veritablement un *e* muet ; mais ſi muet dans la prononciation, qu'on n'y a aucun égard. Vous connoîtrez maintenant que les Rimes ſuivantes ſont Feminines.

Gloire	Victoire
Conqueſtes	Tempeſtes
Charment	Deſarment
Deſirent	Vainquirent

La Rime eſt toûjours *Maſculine*, lorſque la derniere voyelle des mots, qui la compoſent, n'eſt pas un *e* muet. Exemples

Glorieux	Victorieux
Beauté	Fierté
Soûpirs	Desirs
Charmoient	Aymoient.

La Rime Feminine est *Suffisante* lorsque la penultiéme voyelle, ou diphtongue, & tout ce qui la suit, rend un même son dans les mots qui composent la Rime. Comme

Triomph*antes*	Eclat*antes*
Gl*oire*	Vict*oire*

La Rime Feminine est *Riche*, lorsque immediatement devant la penultiéme voyelle ou diphthongue, il y a quelque lettre semblable dans les deux mots qui font la Rime. Comme

Cons*tantes*	Eclat*antes*
Vic*toire*	His*toire*

La Rime Masculine est *Suffisante*, lorsque la derniere voyelle ou diphthongue avec tout ce qui la suit, rend un même son, comme

Heur*eux*	Victori*eux*
Dev*oir*	Esp*oir*

La Rime Masculine est *Riche*, lorsque immediatement devant cette derniere voyelle ou dipthongue, il y a quelque lettre semblable dans les mots qui forment la Rime, comme

Heur*eux*	Gener*eux*
Dev*oir*	Pouv*oir*

I. REGLE.

Il ne faut jamais mettre plus de deux Rimes de même espece de suite, je veux dire, plus de deux Rimes Feminines, ou plus de deux Rimes Masculines : à moins que les Regles particulieres de la Piece que l'on a entre les mains, ne portent une exception à cette maxime generale. Ainsi ces quatre vers de Corneille sont irreguliers de ce côté-là : mais on voit bien que cette irregularité est affectée en faveur de l'expression qui est tres delicate.

Qu'on parle mal ou bien du fameux Cardinal,
Ma prose ny mes vers n'en diront jamais rien.
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien,
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal.

II. REGLE.

II. REGLE.

La Rime *Riche* doit être preferée à la *Suffisante* : en sorte qu'il vaut mieux que l'expression ne soit pas tout-à-fait si propre, pourvu toûjours qu'elle soit bonne. Toutefois si la pensée, ou l'expression avoient quelque chose de fort singulier, il faudroit passer sur cette irregularité & sur plusieurs autres.

Pour l'usage de la Rime *Suffisante*, nous l'expliquerons dans les Chapitres suivans, où nous traiterons separément de la Rime Masculine & de la Feminine. Mais comme l'*e muet* marque cette derniere, & que par cette raison il est important de le bien distinguer des trois ou quatre autres sortes d'*e*, qui font la plus belle varieté, & aussi la plus grande difficulté de la prononciation Françoise ; on prend ordinairement occasion en cét endroit de faire connoître toutes ces differences. Et on remarquera aisement dans la suite que sans cette connoissance il n'y a rien de bien sûr pour la Rime.

CHAPITRE III.

Des ſons differens de l'E, Remarques neceſſaires pour la Rime.

NOus diſtinguons dans nôtre Langue cinq ſortes d'*e*, qui ont des ſons differens. Le premier eſt l'*é Fermé* que l'on marque ordinairement d'un accent aigu, comme *bonté, révéré, général.* L'*e* des Infinitifs en *er*, & de quelques Subſtantifs de la même terminaiſon, comme *berger, danger, rocher*, eſt auſſi fermé, quoy qu'on n'y mette point d'accent, non plus qu'au plurier des noms, dont le ſingulier eſt terminé par cette ſorte d'*e*, qui prennent un z, comme *bontez, amitiez, reglez.* Cét *é* ſe trouve & ſe marque dans la penultiéme de quelques adverbes en *ment*, comme *préciſément, conformément, communément*; & ſur tout dans ceux que l'on forme des Adjectifs en *é*, comme *reglément, aveuglément, aſſeurément*, de *reglé, aveuglé, aſſeuré.* On l'accentuë encore dans la premiere ſyllabe des mots qui commencent par *de*, comme *dérober, dévot, détour.* Il en faut excepter *devoir, deſir, demander*, & quelques autres qui

ne me viennent pas : enfin dans la premiere syllabe de la pluspart des mots qui commencent par *re*, comme *répandre*, *réparer*, *réponse*, *Rhéteur* : hormis toutefois les Composez où cette syllabe marque une réiteration d'action : car cét *e* y devient muet comme dans *retomber*, *revoir*, *redire*. On opposera que *répendre*, *rétablir*, *répéter*, & sur tout, *réiterer*, signifient réiteration ; & que cependant *ré* y est fermé : mais il est aisé de faire remarquer que les deux premiers prennent cét *é* avec son accent de leurs simples *épendre*, *établir*, & que les deux derniers ne sont pas des Composez. Ceux qui voudront étre éclaircis à fond là-dessus, & sur une infinité de choses bien plus considerables pour la perfection de l'Orthographe, & de la Langue en general, n'ont qu'à lire les Remarques du P. Bouhours. Pour moy je ne suis proprement engagé à considerer l'*é* fermé, que dans la derniere & dans la penultiéme syllabe des mots, où il fait quelque chose pour la Rime. Et c'est pour cette raison que comme l'*é* fermé, *j'ay*, *j'aymay*, *je diray*, comme si l'on écrivoit, *j'é*, *j'aymé*, *je diré*. Nous citerons nos garans dans le Chapitre suivant. Il ne faut pas oublier que quelques-uns nomment cét *é*, *Masculin*, parce qu'il

marque le genre Masculin dans les Participes & dans quelques Adjectifs ; *armé, charmé, aisé, rusé.*

La seconde maniere d'ê est celuy qu'on nomme *ouvert*, qui se prononce avec un son de voix beaucoup plus plein que le précedant, comme dans le nom même qu'on luy donne, *ouvert*, & dans ces mots *mer, amer, fer, procez, succez*, & dans la penultiéme de *tête, bête, fête*, où il est marqué d'un accent circonflexe, à moins qu'on n'écrive, *teste, beste, feste.* Et generalement c'est le son naturel de cette voyelle, lorsquelle se trouve suivie & soûtenuë de quelque consonne qui appartient à la même syllabe, & sur tout de l'*r*, quand cette *r* s'y fait entendre, comme dans *leger, enfer, perdre, ferme.* Les Diphthongues *ai*, & *oi*, prennent souvent le même son, comme *air, éclair, maître, paître, connoître, paroître*

En troisiéme lieu, les oreilles delicates distinguent une autre sorte d'*e* qui n'est ny aussi fermé que le premier dont nous avons parlé, ny aussi ouvert que le second, & qu'on veut nommer pour cette raison l'*e mediocre* : tel qu'on le prononce dans les Imperatifs, *allez, parlez*, & generalement dans la seconde personne du plurier des Verbes *vous allez, vous*

parlez. On prétend qu'il y a quelque difference, par exemple, entre des gens *troublez*, & des gens que vous *troublez*. Il eſt vray que pour cét égard je n'ay pas obſervé qu'on ſe contraigne dans la Rime Maſculine : mais on ne ſçauroit s'empêcher de reconnoître l'*é mediocre* dans la penultiéme des terminaiſons en *ene*, *ere*, *eſſe*, *ette*, bref ; ainſi que dans les ſemblables terminaiſons formées par les Diphthongues *ai* ou *ei*, lorſque ces Diphthongues y ſont bréves. Comme dans *prene*, *peine*, *fontaine*, *pere*, *caractere*, *adverſaire*, *jeuneſſe*, *addreſſe*, *Poëte*, *diſcrette*, *retraitte*, *parfaite* ; *& une infinité d'autres* : on ne ſçauroit, dis-je, ſe diſpenſer d'admettre pour toutes ces penultiémes un ſon moyen entre l'é fermé & l'ê ouvert. Et je ſçay que quelques perſonnes affectant trop d'amener cette prononciation à celle de l'*é fermé*, & prononçant par exemple la premiere ſyllabe dans *pere*, *chaire*, comme la derniere dans *trompé*, *touché* ; l'affectation en parut niaiſe à des gens qui ſçavoient comme on parle. Il ne ſeroit pas moins choquant d'y donner un ſon tout-à-fait ouvert, en ſorte qu'il n'y eût aucune difference pour l'oreille entre *fer*, *pair*, *chair*, & *faire*, *pere*, *chaire* ; puiſque l'*e muet*, qui termine les trois

derniers mots, ne se fait presque point sentir en parlant. On est donc fondé à distinguer l'*e mediocre* de l'*é fermé*, & de l'*ê ouvert*.

Nous avons en quatriéme lieu l'*e muet, ou obscur*, dont il a été parlé dans le Chapitre précedant. Quelques-uns le nomment l'*e François*, parce que cette maniere de couler cette voyelle, est fort singuliere à nôtre Langue. C'est une faute grossiere de la prononcer comme un *o*, ainsi qu'on fait en Gascogne; ou encore comme un *é fermé*, dans ces monosyllabes *je ne te le ce que de me*, comme si on écrivoit, *jé né té*, *&c.* Car outre qu'ils sont sujets à l'élision dans la rencontre des voyelles, ce qui marque infailliblement l'*e muet*; on en employe quelques-uns dans les Rimes feminines, comme *je ce le*, en les liant aux Verbes d'une certaine maniere, qu'il ne sera pas tout-à-fait inutile de faire remarquer dans les exemples suivans.

Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige?
Qu'avez-vous? Je n'ay rien. Mais .... je n'ay rien vous dis-je.

Despreaux.

Pour le faire expliquer tendons-luy quelque piege,
Mais quel indigne employ moy même *m'imposé-je*?
Racine.

En voicy du moins un déja dedans le piege.
Dans quel étonnement aujourd'huy me *trouvé-je*?
T. Corneille.

Les deux derniers exemples ont été choisis pour faire voir que l'*e* est si bien Muet dans l'Article de la premiere personne, que pour luy conserver le son qui luy est naturel, ou le faire perdre à l'*e* qui precede, & qui devient fermé de muet qu'il étoit dans *impose*, *trouve*, pour faire *imposé-je*, *trouvé-je*; nôtre Langue n'ayant point retenu, comme l'Italienne, la mesure de l'ancien Dactyle, & ne mettant jamais pour cette raison deux *e* muets de suite dans un même mot. On trouve aussi des exemples de Rimes feminines, où l'on fait entrer les deux Articles *ce* & *le* en les attachant à des Verbes, comme dans S. François de Sales.

Helas! Seigneur quand *sera-ce*
Que nos yeux verront ta face!

Et d'autre part répondez-moy qui *est-ce*
Qui sans mourir aux Cieux aura liesse?
Marot.

Et le même dit, parlant à François I. en faveur de Mellin de saint Gelais.

O Roy François, tant qu'il te plaira, *pers-le :*
Mais si le pers, tu perdras une perle.

Mais il faut remarquer que quoy que cét Article retienne toûjours son *e muet* dans le singulier, il le change en *é fermé* dans le plurier, puisque l'on prononce *donnez-les*, comme si l'on écrivoit, *donnez-lez*, & *les Cieux*, comme s'il y avoit, *lez Cieux*. Cela paroît dans cét Hemistiche de P. Corneille qui seroit irregulier, si *les* conservoit son *e muet*

Frappe, & *redresse-les* au juste & droit niveau
De ta bonté si souveraine.

Quelques-uns veulent pourtant qu'il demeure *muet* au Plurier, quand le mot suivant commence par une voyelle, comme *les Anges*; ils coulent alors extrêmement vîte sur cét *e* : Ils font le même à l'égard du genitif plurier *des*, prononçant *des Anges*, comme s'ils lisoient, *dz Anges*, en supprimant cét *e* à peu prés. Ils poussent la même Analogie jusques aux mots composez, où cette addition *des* est negative, comme *desapprendre*, *desagreable*, *desobligeant*,

desobligeant, qu'ils prononcent comme, *dzaprendre*, *dzagreable*, *dzobligeant*. On le peut voir dans la dispute des Lettres de l'Alphabet, ajoutée aux Dialogues de Lucien traduits par Ablancour. Mais comme cela ne fait rien pour la Rime, je ne m'y arrête pas.

Enfin nous avons une cinquiéme sorte d'*e*, mais qui ne fait aussi aucune difficulté. C'est celuy, qui étant suivy d'une *m*, ou d'une *n* en même syllabe, prend le son de l'*a*, comme *Empereur, encens, &c.*

CHAPITRE IV.

Regles pour la Rime Masculine.

I. REGLE.

AFin que la Rime Masculine soit recevable, il faut que la derniere Voyelle ou Diphthongue, avec tout ce qui la suit, rende un même son dans les mots, qui forment la Rime. Comme

{Soup, Del} iis {Honn, Vainqu} eur {Ded, Dest} ain. in.

Ainsi la lettre essentielle ou *caracteristi-*

que pour cette eſpece, c'eſt la derniere voyelle; Et s'il n'y a rien de ſemblable dans les deux mots immediatement devant cette voyelle, la Rime ne ſera que ſuffiſante; mais ſi cette voyelle y eſt precedée par la même lettre, la Rime ſera Riche, comme nous avons déja fait remarquer. Telles ſont les ſuivantes

{Tré / Ap}pas {Ay / Ar}mé {Oub / Enſeve}ly

{Soup / Le}çon {Ver / Combat}tu

II. REGLE.

Les Rimes Maſculines doivent ordinairement être Riches, pour cette raiſon particuliere, que n'appuyant que ſur la derniere ſyllabe, & ſouvent, pas toute entiere; l'oreille n'en eſt pas aſſez vivement frappée, pour rapporter ſans peine cette foible convenance de ſon, du premier vers juſques au bout du quatriéme.

III. REGLE.

Quand la derniere voyelle de deux mots, en eſt auſſi la *derniere* lettre, la Rime ſuffiſante eſt abſolument rejettée; &

c'eſt une maxime qu'il n'y a point de Rime à une lettre, ſi le mot a plus d'une ſyllabe. Ainſi perſonne ne paſſeroit aujourd'huy les Rimes ſuivantes.

{Il triomph / Il dompt} a. {Forc / Deſarm} é. {Ennem / Aſſujett} y.

{Vainc / Batt} u.

Il ſemble pourtant que lorſque cette voyelle fait une ſyllabe à part, la Rime n'en ſeroit pas tout-à-fait inſupportable, comme *obeï*, *trahi*.

IV. REGLE.

Si la derniere voyelle étant la même dans les deux mots, elle en eſt auſſi la *Penultiéme* lettre ; & qu'elle n'ait aprés ſoy qu'une conſonne de celles qui ne ſe font ſentir que fort peu, ou point du tout, comme l'*r* dans les Infinitifs en *er*, ou le *z* dans les Pluriers : alors il n'y a point de Rime, & cela revient à la Regle precedente. Ce ſont donc de fauſſes Rimes

{Forc / Domt} r. {Forc / Domt} ez.

V. REGLE.

Lorſque la derniere voyelle des mots qui riment enſemble, eſt ſuivie & comme ſoûtenuë d'une ou de pluſieurs conſonnes de celles, qui ſe font entendre à la fin des mots, la Rime en eſt bonne; & il n'eſt pas neceſſaire qu'elle ſoit Riche. Comme

{Immort / Etern} el. {Soupç / Pard} on. {Haz / Reg} ard.

{Def / Soûp} ir.

Toutefois quand il y a grand nombre des mots d'une terminaiſon, on n'y reçoit point la Rime ſuffiſante. Ainſi les délicats auroient de la peine à faire rimer *tourment* avec *abſent*, à cauſe du grand nombre de Rimes en *ment*.

VI. REGLE.

Comme les *diphthongues* rendent un ſon fort plein, elles font la Rime fort bonne, lors même qu'elles terminent les mots qu'on y employe, & qu'elles ſont precedées de conſonnes differentes. Exemples.

{Table / Pince} au {Effr / Reç} oy {Gen / Caill} ou {Av / Mili} eu

VII. REGLE.

C'est le privilege des Monosyllabes, de rimer assez librement, même par la seule voyelle, soit qu'on les joigne ensemble, ou avec des mots de plus d'une syllabe : comme

{Bras / Combats} {Ly / Dy} {Vû / Dû}

. . . . Quiconque a beaucoup *vû*
Peut avoir beaucoup *retenu*.
La Fontaine, *Fables choisies*.

VIII. REGLE.

La rareté des Rimes d'une terminaison, la delicatesse d'une pensée ou d'une expression, & le stile libre & peu serieux, sont encore des raisons à se dispenser de rimer *richement*; hors de là on ne peut sans scrupule employer la Rime suffisante qu'aux trois cas que nous avons déja marquez, & qu'il faut avoir presens; à sçavoir, *lors que la derniere voyelle est suivie d'une ou de plu-*

sieurs consonnes resonnantes, lors qu'on met des monosyllabes, & lors que la derniere syllabe des mots porte une diphthongue. Encore faut-il excepter la diphthongue *ay* qui ne vaut que la simple voyelle *é* quand elle termine le mot.

IX. REGLE.

Les consonnes suivantes ont un même son à la fin des mots, & par consequent ne varient point la Rime. Le c convient avec le g, le d avec le t, l'm avec l'n, l's avec le z, & l'x, excepté une petit nombre de mots. Exemples.

{Flanc / Sang} {Regard / Repart} {Parfum / Commun}

{Faim / Destin} {Prix / Esprits}

Et la mort au retour terminant son *destin*
Fit par avance en luy ce qu'auroit fait la *faim*.
Despreaux.

X. REGLE.

Pour la même raison on joint fort bien avec l'*é fermé*, le Present, le Preterit in-

défini, & le Futur en *ay*, suivant ce qui a été dit au commencement du Chapitre precedent. En voicy des exemples.

Tel dut être le prix de ma *temerité*
Quand sur un corps divin, aveugle, *j'attentay*.
Segrais, *Eneïd*.

Non, non je ne veux plus demeurer *engagé*
Pour un cœur où je voy le peu de part que *j'ay*.
Moliere, *Dépit Amoureux*.

Monsieur, ce galant-homme a le cerveau *bleßé*,
Ne le sçavez-vons pas ? .... Je sçay ce que *sçay*.
Le même dans *l'Etourdy*.

A ce mot de profit jugez si je *manquay*
De me trouver au lieu qu'on m'avoit *indiqué*.
Scarron, *Dom Iaphet*.

L'*é ouvert* suivy d'un *z* ou d'un *t* ne fait aussi qu'une Rime avec les diphthongues *ai*, & *oi* suivis d'une *s*, ou d'un *t*. Comme

{ mez, Jamais, J'aymois } { Progrez, Portraits, J'entrois } { Secret, Endroit, Attrait }

Il faut pourtant avertir que pour le regard de la diphthongue *oi* nos Poëtes

luy conservent presque par tout sa prononciation naturelle, qu'elle ne retient plus guere dans la Prose; & qu'ils riment pour l'ordinaire encore aujourd'huy la premiere personne du Present, & de l'Imparfait, comme avec *voix*, *emploix*, & la troisiéme avec *il voit*, *il doit*, & parce que ceux qui ne lisent pas des vers, auroient quelque peine à se le persuader; j'en veux rapporter quelques exemples.

Ma colere revient & je me *reconnois*
Immolons en partant trois ingrats à la *fois*.
Racine, *Mitrid.*

Un pauvre Loup étoit à la misericorde
D'un homme à qui quelqu'un des Chasseurs *demandoit*
L'as-tu veu? non dit-il, & le montra du doigt.
Voila comme la bouche avec le cœurs'accorde.
Benserade, *Fables.*

C'est ce que je *disois*:
Mais on voit des rapports admirables *par fois*.
Moliere, *dans l'Etourdy.*

J'ay quelque affaire ailleurs, & si je n'en *avois*
Je m'aquitterois mieux de ce que je vous *dois*.
Scar. *dans Iodelet.*

XII. REGLE.

La voyelle *i*, & les diphthongues *ai*, *ei*, ne rendent qu'un même ſon étant ſuivies immediatement d'une *m*, ou d'une *n* dans la même ſyllabe. Ainſi on fait fort bien rimer enſemble

{Chagrin, Souverain, Serain} {Venin, Certain, Deſſein}

Il y a encore cela de particulier, que cette voyelle prenant un ſon plus plein par cette union avec l'm ou l'n dans une même ſyllabe, elle a le privilege des diphthongues où la Rime ſuffiſante eſt receuë. Ainſi celle de *Iardin*, *Iaſmin*, eſt tres bonne quoy qu'elle ne ſoit pas Riche. Remarquez qu'on a dit que c'eſt l'union de cette voyelle avec l'*m* ou l'*n dans une même ſyllabe*, qui en change le ſon naturel. Car c'eſt la raiſon pourquoy encore qu'on prononce *fin* comme ſi l'on écrivoit *fain*, neantmoins on prononce *fineſſe* tout autrement que ſi l'on écrivoit *faineſſe*, à cauſe que dans ce dernier mot l'*i* & l'*n* ſe rapportent à differentes ſyllabes.

XIII. REGLE.

Enfin la diphthongue *au* n'a pas le son different de l'ô long. Ainsi on peut fort bien joindre

{Prévaut / Prevôt} {Mots / Animaux}

Ils débandent leurs arcs, les jettent sur leurs dos
La terre retentit sous les pieds des chevaux.
Segrais, *Enéid.*

Il seroit bon peut-être de ne pas assembler indifferemment cette diphthongue *au* avec celle qui est en *eau*, mais seulement dans les mots où l'*e* de cette derniere ne se fait point entendre. Ainsi il n'y a pas de difficulté qu'on ne puisse dire avec Le Pays

Et ne vous a donné mille charmes *nouveaux*
Qu'afin de me donner mille fâcheux *rivaux*.

Mais il semble qu'il seroit mieux d'éviter la Rime de *metaux* à *batteaux*, parce que l'*e* se fait sentir dans *bateaux*, & que d'ailleurs la terminaison en *eau* est assez abondante. Toutefois je n'oserois

condamner abſolument ces ſortes de Rimes, comme fait Menage dans ſes Obſervations, puiſque j'en trouve des exemples.

Rien qui ſoit plus charmant que vos petits *Rondeaux*,
Rien de ſi plein d'eſprit que tous vos *Madrigaux*.
Moliere.

Qui deſſus l'enclume maſſive
Forment à grands coups de *marteaux*
Une maſſe ſans ame vive
Obeïſſante à leurs *travaux*.
Amiot.

Aprés avoir marqué juſques icy les lettres qui ayant mêmes ſons ne gâtent point la Rime ; il me reſte à faire quelques reflexions, dans les Regles ſuivantes, ſur d'autres lettres qui rendroient la Rime fauſſe, ſi on les aſſembloit, comme font ceux qui veulent écrire ſans connoître l'accent François.

XIV. REGLE.

L'*e ouvert* ſuivi d'une *r* comme dans ces mots, *fer*, *enfer*, *fier*, *leger*, *mer*, *amer*, *&c.* ne rime point avec l'*é fermé*, tel qu'il

eſt à l'infinitif des Verbes, & à la fin d'un grand nombre de noms de la même terminaiſon. Car outre les *e* differens, l'*r* ſe fait ſentir même avec quelque rudeſſe aprés l'e ouvert, & elle devient quaſi muette aprés l'é fermé. Ainſi l'oreille condamnera toûjours les Rimes ſuivantes.

{Fer. / Triompher.} {Fier. / Se fier.} {Leger. / Berger.}

{Cher. / Rocher.} {Mer. / Abîmer.} {Hier. / Sanglier.}

{Jupiter. / Eviter.} {Hyver. / Trouver.} {L'air. / Aller.}

Et cependant je dois avertir qu'on les trouve non ſeulement dans Malherbe, & dans ceux qui ont écrit avant luy, mais encore dans ceux qui écrivent de nos jours. Ce qui prouve qu'on peut traiter cela de Licence mais non pas de Faute. Voila quelques exemples pris des Auteurs modernes.

Et ſouffrez que je tâche enfin à *meriter*
Au refus de Phinée, un fils de *Iupiter*.
P. Corn. *Androm.*

Malgré tout ſon orgueil ce Monarque ſi *fier*
A ſon Trône, à ſon lit daigna l'*aſſocier*.
Rac. *Bajaz.*

Et lorſque avec tranſport je penſe m'*approcher*
De tout ce que les Dieux m'ôt laiſſé de plus *cher*....
Rac. *Phedre.*

A cét abord il ne peut *s'empêcher*
De voir en pierre & ſes os & ſa *chair.*
Benſerade, *Rondeaux.*

XV. REGLE.

L'e ouvert ſuivy d'un *z* dans les mots ſuivans, *accez*, *procez*, *ſuccez*, *profez*, *mez*, *progrez*, *prez*, *aprez*, *exprez*, *cyprez*; ou bien de *ts* dans le plurier des noms terminez en *et*, comme *ſujets*, *projets*; ou enfin *cts* dans le plurier de ceux qui ont *ect* au ſingulier, comme *infects*, *abjects*, *reſpects*, *ſuſpects*, *corrects*, à quoy il faut ajoûter la terminaiſon en *aits* qui a *ait* au ſingulier, portraits, parfaits: cét *e*: dis-je, qui eſt fort ouvert dans toutes ces terminaiſons, ne rime point du tout avec l'é fermé, comme il eſt dans le plurier des noms & des participes, qui ont le même *é* marqué de l'accent aigu au ſingulier. Ainſi perſonne n'a employé les Rimes ſuivantes

Accez. Cyprez. Cabinets. Reſpects.
Forcez. Les prez. Inopinez. Trompez.

Portraits.
Rencontrez.

Remarquez en paſſant que l'*e* eſt fermé dans l'Adverbe *aſſez*, que Malherbe fait rimer avec le Participe *laiſſez*.

Puis-je pleurer *aſſez*
Pour expier le crime & reparer la honte
De vous avoir *laiſſez*?

XVI. REGLE.

La lettre *t* à la fin des mots ſe fait entendre, ou devient muette, ſelon que la voyelle precede, eſt ou bréve, ou longue. J'ajoûte que regulierement les cinq voyelles placées devant cette conſonne, ſont bréves, & que le *t* y a un ſon aſſez fort, comme dans *combat*, *ſecret*, *dépit*, *mot*, *ſalut*. Il y a pourtant dans quelques-unes de ces cinq terminaiſons un petit nombre de mots qui ont la voyelle longue par accident, & ſur tout pour marquer le retranchement d'une *ſ* qu'ils avoient dans leur premiere formation. Tels ſont dans la premiere terminaiſon *mât* de vaiſ-

ſeau, *appât*, & dans la quatriéme *éclôt*, *impôt*, *roſt*, *tôt*, *tantôt*, *Prevôt*. Puis donc que le *t* ne ſe fait point entendre dans ces derniers [car on dit un *mât élevé*, un *appât inévitable*, comme ſi on liſoit un *mâ élevé*, un *appâ inévitable*,] on doit éviter de joindre en une rime les voyelles bréves avec les longues de la même terminaiſon.

XVII. REGLE.

Les pluriers de ces terminaiſons ont tous leur voyelle longue, quoy qu'elle fut ordinairement bréve dans le ſingulier. Cela fait qu'on peut les aſſembler ſans diſtinction. Ainſi quoy que ces deux Rimes ſoient mauvaiſes,

{Appât / Combat} {Impôt / Tripot}

Ces deux-cy ſont bonnes,

{Appâs / Combats} {Impôts / Tripots}

XVIII. REGLE.

Les voyelles *a*, *i*, *u* ſuivies du *t*, ſont

longues dans ce que les Latins appellent *l'Imparfait de l'Optatif ou du Subjonctif*, comme qu'il *aymât*, qu'il *sentît*, qu'il *voulût* [amaret, sentiret, vellet.] Les deux dernieres sont bréves dans le Preterit indéfiny, il *sentit*, il *voulut* [sensit, voluit.] Il ne faut donc pas confondre ces choses, & faire rimer par exemple, *climat* avec *aymât*, *credit* avec *qu'il perdît*; mais rapporter les imparfaits aux terminaisons longues, & les indefinis aux bréves : sur tout dans les compositions châtiées, quoy qu'un puisse se moins contraindre dans les autres.

XIX. REGLE.

On retranche quelquefois certaines lettres, qui ne servent que pour marquer l'étimologie, comme le *d* dans *pied* & dans *bled* pour avoir les deux Rimes suivantes,

{Pié / Estropié} {Blé / Troublé}

L'Asne disoit au Loup, je suis estropié
D'une épine, & voyez de quel air je chemine.
Comme à l'Asne le Loup voulut tirer l'épine,
L'Asne au milieu du front luy tire un coup de *pié*

Benserade, *Fables.*

Pour

Pour un cheval elle eût le ſens *troublé*
Et ſongea plus à l'avoine qu'au *blé*.
Benſerade, *Fables*.

A quoy bon ſe montrer, & comme un étourdy
Me venir démentir de tout ce que je *dy* ?
Mol. *dans l'Etourdy*.

là même.
..... Ah bons Dieux, je *fremy* :
Pandolphe qui revient ! Fut-il bien endormy ?

Viſir, ſongez à vous, je vous en *averty*,
Et ſans conter ſur moy prenez vôtre party.
Rac. *dans Bajaz*.

Quel importun devoir m'eſt enjoint aujourd'huy ?
Va, Comte, je me rends, c'eſt aſſez, je te *ſuy*.
Rotrou, *Laure perſecutée*.

On ajoûte cette lettre qui eſt icy retranchée, au Preſent des verbes en *oy*, & on dit indifferemment *je voy*, ou *je vois*. Deſpreaux dit je *crois* dans ce vers Monoſyllabique.

Mais moy qui dans le fonds ſçay bien ce que j'en *crois*,
Qui conte tous les jours vos défauts ſur mes doigts.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE

Et Racine dit je *reçoy* dans Iphigenie

Je vous donne un conseil qu'à peine je *reçoy* :
Du coup qui vous attend vous mourrez moins
que moy.

Scarron fait rimer je *tien* avec *mien*, c'est dans Jodelet dueliste

Vous a mis à la main la lettre que je *tien*,
De laquelle, il est vray, le caractere est mien.

Mais ce retranchement ne se pratique pas aussi communément, que ceux dont nous avons parlé auparavant. En voicy quelques autres qui ne sont pas encore suffisamment receus, bien qu'on en trouve quelques exemples. Sarrazin joint *doigt* avec *moy*, aprés S. Gelais

Quand je les montrerois au *doigt*
Vous seroient-elles mieux connuës?
Maintenant renvoyez-les moy. . . .

Et ailleurs il fait une rime de *Jean* avec *blanc*. On lit dans les Fables d'Esope, en Quatrains, par Benserade

Un laboureur pourvu d'un Taureau fort *méchant*
S'avisa de scier ses cornes sur le *champ*,

La Fontaine fait rimer par une semblable licence, appuyée sur ce que la Rime ne demande que les mêmes sons, & non les mêmes lettres, il fait dis-je rimer ensemble

{Jupiter / Desert} {Tant / Camp} {Tour / Accourt} {Ouvert / Fer}

Mais s'il n'est pas tout-à-fait imitable en cela, il est beaucoup plus inimitable dans cét air spirituel & naïf qu'il a répandu dans ses petites Fables.

Les réflexions qu'il y a à faire sur l'usage de ces retranchemens de lettres, sont premierement qu'on ne doit pratiquer que ceux qu'on peut justifier par des exemples tirez des meilleurs Ecrivains; autrement la licence allant toûjours croissant, on broüilleroit l'Ortographe, & on pourroit donner atteinte à la bonne prononciation.

Secondement que dans le stile familier ou burlesque on peut se moins contraindre que dans le serieux.

Troisiémement, que dans les petites Pieces il faut être beaucoup plus scrupuleux que dans les pieces de longue haleine: & cét avertissement a lieu à l'égard generalement de tout ce qui peut sentir sa

licence dans la composition.

En quatriéme lieu qu'il y a des lettres qui ne se font point entendre à la fin des mots quand on les prononce seuls & détachez, comme le *p* dans *beaucoup*; lesquelles pourtant rendent quelque son suivies de quelque voyelle, comme si on dit, *il y a beaucoup à apprendre*. Il semble pour cette raison qu'on doit être plus reservé à les supprimer.

Cinquiémement, lorsque le mot n'est terminé que par une seule consonne, quand même elle y seroit toûjours muette, comme l'*x* & l'*s* dans *doux* & *gras*, & l'*r* dans les Infinitifs, où quelques-uns prétendent qu'il faut toûjours lire, *doû* & *grâ*, & *aymé avec ardeur* pour *aymer avec ardeur*: alors même on ne doit point retrancher cette consonne finale: non plus que l'*s* ou le *z* qui distingue les deux nombres, ny le *t* des Participes. Ainsi ce seroient des Rimes vicieuses inconteſtablement, que de joindre *desert* avec *ouverts*, ou *disant* avec *Artisan*.

Enfin comme lorsqu'il y a plusieurs consonnes de suite à la fin d'un mot, il semble que l'usage d'aujourd'huy veut qu'on ne prenne que la premiere dans la prononciation: par exemple on dit, *exact*, *respect*, *ils ont*, *desert*, *dehors*, comme si

on écrivoit *exac*, *respec*, *il on*, *deser affreux*, *debor*, *hypocrite*, *&c.* C'est seulement dans ces rencontres qu'on peut dans le stile familier former des Rimes par le retranchement des consonnes muettes. Benserade dans ses Fables.

Les oiseaux en plein jour voyant le Duc parêtre
Sur luy fondirent tous à son hideux *aspec*.
Quelque parfait qu'on puisse être
Qui n'a pas son coup de bec ?

Et en un autre endroit
D'un marais desseché les tristes habitantes
Voulant choisir un puits, une des plus prudentes
Qui pour leur seureté trouvoit ce lieu *suspec*
Dit, que deviendrons-nous si le puits devient sec?

XX. REGLE.

Les noms qui ont *eul* au singulier peuvent retenir ou laisser leur *l* au plurier pour la commodité de la Rime : car on peut prononcer *linceuls*, *ayeuls*, *glayeuls*, ou *linceux*, *ayeux*, *glayeux*. Menage n'est pas de ce sentiment ; mais nous avons l'autorité des meilleurs Ecrivains pour le regard d'Ayeux qu'il veut condamner dans ses Observations sur la Langue Françoise.

Une longue ſuite d'Ayeux
Que la gloire a mis dans les Cieux...
Malherbe.

De même ailleurs.
L'Orient qui de leurs Ayeux
Sçait les titres ambitieux....

Et quel mal ay-je fait quand ſecondé des Dieux
J'ay rentré par leur ordre au bien de mes Ayeux?
T. Corneille, *dans Camma.*

L'éclat du Diadême, & cent Rois pour Ayeux
Des-honorent ma flâme, & bleſſent tous les yeux.
Racine.

Réveur, ſombre, inquiet, à ſoy-même ennuyeux
Il vivoit plus content ſi comme ſes Ayeux...
Deſpreaux.

Il faut pourtant excepter *ſeul*, & *filieul*, qui retiennent leur *l* au plurier. Il ſe peut faire qu'un uſage ſemblable introduira la ſuppreſſion de l'*r* dans les pluriers en *eurs* pour le regard des mots, qui ayant *eur* au ſingulier dans le genre maſculin, ont le feminin en *euſe*; comme il a déja introduit que cette *r* ne ſe fait nullement entendre à la fin de ces mêmes mots quand on lit de la proſe. Car on prononce *play-*

deur, pescheur, prêcheur, raisonneur, moqueur, discoureur, Procureur, causeur, &c. comme si on lisoit *plaideu, pescheu, prêcheu, raisonneu, &c.* Et comme la plus-part de ces termes appartiennent au stile familier, & que dans ce genre on se contraint peu; l'on peut presumer qu'on fera rimer le plurier de ces mots avec la terminaison en *eux*. Mais il faut attendre que cét usage ait gagné, & qu'on puisse nommer des garans.

On ne fait plus rimer le monosyllabe *œüil* qu'avec *écueil, orgueil, cercueil*, & non avec *Soleil, nompareïl*. Il faut dire avec Sarrasin dans la Pompe funebre de Voiture.

Sous ces tristes manteaux de deuil
Elle parut la larme à l'œuil.....

CHAPITRE V.

Regles pour la Rime Feminine.

I. REGLE.

AFin que la Rime feminine soit recevable, il faut que la penultiéme voyelle ou diphthongue avec tout ce qui

la ſuit, rende un même ſon dans les mots qui portent la Rime. Comme

{All / Ch} armes. {Nobl / Addr} eſſe. {Orig / Div} ine.

{Div / Eff} orce. {Comm / Fort} une. {Gl / Viet} oire.

Ainſi la lettre eſſentielle & *caracteriſtique* pour cette eſpece, c'eſt la penultiéme voyelle. Et s'il n'y a rien de ſemblable immediatement devant cette voyelle, comme dans les exemples que nous venons de propoſer, la Rime n'eſt que *ſuffiſante:* s'il y a quelque lettre ſemblable, la Rime ſera riche. Comme

{En / Ra} vie. {Renom / Fu} mée.

La raiſon pour laquelle on prend la convenance de ſon dés la penultiéme ſyllabe, ſe tire de ce que la derniere ne portant qu'un *e muet*, cét *e* y rend un ſon ſi foible, que l'oreille ne diſtingueroit aucun rapport ſenſible entre les mots qui n'auroient que cela de ſemblable : comme entre *nobleſſe*, & *race*. Car de la maniere que cela ſe prononce, c'eſt comme ſi l'on diſoit

disoit *noblés*, *ras* : faisant seulement sentir l's un peu fort. Cette voyelle étant donc censée *muette*, celle qui est la penultiéme en écrivant, se trouve en quelque sorte la derniere en parlant; ainsi il ne faut pas s'étonner qu'on veüille qu'elle soit la même dans les mots qui font la Rime Feminine; qui entre de cette sorte assez bien dans l'Analogie de la Rime Masculine. On peut donc bien prendre pour une maxime generale & fort seure la Regle suivante.

II. REGLE.

La Rime Feminine est toûjours bonne, lorsque retranchant l'*e muet* des mots qui y entrent, ce qui reste fait une bonne Rime Masculine : mais si ce qui reste fait une mauvaise Rime Masculine, la Féminine étoit fausse. Examinant sur cette maxime les rimes suivantes,

{Hazarde / Regarde} {Pardonne / Soupçonne} {Commune / Importune}

On les trouvera justes, parce que ces autres sont regulieres,

{Hazard / Regard} {Pardon / Soupçon} {Commun / Importun}

Au contraire celle-cy ne vaut rien,

{ Armée
{ Domtée }

parce que *armé* ne rime point avec *domté*. Cette Regle bien penetrée peut tenir lieu de plusieurs.

III. REGLE.

On tolere la Rime suffisante dans la terminaison en *uë*, comme *Gruë*, *émuë*, chez Benserade

Le Paon soupoit avec la Gruë,
Et comme il se vantoit pendant tout le repas,
Elle luy répondit sans en paroître émuë,
Vous le portez bien haut, mais vous volez bien bas.

Quelques-uns prétendent qu'elle est aussi tolerée dans la terminaison en *ie*, & que *ravie* par exemple rime avec *j'oublie*; mais j'en trouve si peu d'exemples dans les Maîtres que je n'oserois l'avancer. Car ils joignent pour l'ordinaire *j'oublie* avec *publie*, *vie*, *ravie*, & ainsi des autres. Ils en usent même ainsi le plus souvent à l'égard de la terminaison precedante, joignant *resoluë* avec *absoluë*, &

non avec *combattuë*. Ainsi je croy que ce sera bien-tôt une regle fort generale, que la Rime Feminine veut être Riche dans les trois terminaisons *ée*, *ie*, & *uë* seulement. Pour la premiere tout le monde en tombe d'accord; on conteste sur la seconde, & pour la troisiéme la Rime suffisante n'y est pour le plus que tolerée. Et je ne trouve que cette exception à la Regle precedente : car il est certain que *resolu* ne rimeroit point avec *combattu*, & on veut icy que *resoluë* & *combattuë* riment ensemble.

IV. REGLE.

Dans toutes les terminaisons, aux trois que nous venons de dire prés, on peut employer indifferemment la Rime Riche ou la suffisante. Dautant que celle-cy est soûtenuë autant qu'il faut, ou par le son fort plein des diphthongues, comme

{Joye / Voye} {Avouë / Dénouë} {Playe / Paye}

Ou par celuy des Consones qui se trouvent entre la penultiéme voyelle & l'*e* muet. Comme dans les exemples suivans, où les rimes sont excellentes, bien

qu'elles ne soient pas Riches.

{Egale / Rivale} {Reste / Funeste} {Répondre / Confondre}

Maintenant pour suivre la même methode qu'au Chapitre precedant, nous allons marquer les terminaisons qui rendent des sons tout semblables malgré la diversité d'Orthographe : ensuite nous dirons celles qu'on ne peut rimer ensemble à cause des Accents differents.

V. REGLE.

La voyelle *e* & la diphthongue *ai* rendent un même son, suivies des mêmes consones, & les terminaisons suivantes riment ensemble.

{éde / aide} {elle / aîle} {éme / aime} {ene / aine ou eine}

{ére / aire} {esse / aisse} {ette *bref* / aite}

Exemples. Le premier est de la Fontaine, & le second de P. Corneille.

L'Oyseau qui porte *Ganiméde*
Du Monarque des Dieux enfin implore *l'aide*.

A moins que jusques là l'éleve ainsi ton *aide*
Quoy qu'il sçache, & quoy qu'il *possede*...

Et par cette rime aussi bien que par les exemples rapportez dans la X. Regle du Chapitre precedent, on peut juger combien est fausse cette prononciation assez commune dans quelques Provinces, qui fait entendre un *i* joint à un *e*, comme s'il étoit écrit, *j'eïme*, *j'eïde*, *je pleïde*, ce qui ne sçauroit rimer avec *remède*, *Ganiméde*, *extrême*. Ils disent aussi *j'ireï*, *j'eï*, *j'attenteï*, ce qui ne rimeroit nullement avec *désiré*, *engagé*, *temerité*. Mais puisque semblables rimes sont generalement receuës, il faut conclure que la diphthongue *ai* a le veritable son de l'*e* dans tous ces cas, & non pas celle d'un *eï* comme veulent ces Provinciaux.

Arnaud d'Andilly dans son Poëme sur la vie de Iesus-Christ.

Et tous les Cherubins le couvrent de leurs *ailes*,
Déja dessous ses pieds il voit le Firmament
Et le vaste infini des plages *éternelles*.....

C'est l'Erreur que je fuis, c'est la Vertu que j'ayme
Je songe à me connoître, & me cherche en moy-même.

Despreaux.

Non, par trop de raisons sa tendresse me gêne...
D'où peut venir, Seigneur, cette implacable haine?
Pradon *Pir. & Th.*

Au moins tous ces discours, sur qui l'homme se *jette*,
Son propre interest seul les forme & les conduit.
Il parle avec plaisir de tout ce qu'il *souhaite*...
P. Corn. *Imitation de I. C.*

Les Romains vers l'Euphrate ont attaqué mon Pere
Et trompé dans la nuit sa prudence ordinaire.
Rac. *Mitrid.*

Malherbe joint pareillement *plaire* avec *colere*, *Hemisphere* avec *faire*, *&c.* Je trouve même *iére* rimant avec *aire*, ce qui paroît un peu plus libre.

Ce sont graces du Ciel rares & *singulieres*
Qui n'en descendent point pour des ames *vulgaires*.
T. Corneille.

Despreaux a crû pouvoir assembler *terre* avec *chaire*.

C.... à ses Sermons traînant toute la *terre*
Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa *chaire*.

Et puisqu'il est certain que la double *r* & la simple, ont une même prononciation dans la bouche de ceux qui sçavent parler François, quoy qu'elles en ayent de fort differentes dans quelques Provinces, il ne faut pas s'étonner que Despreaux qui est de Paris, ait employé la rime dont nous avons parlé, ny que Coras qui étoit Gascon luy en ait fait une faute dans sa *Parodie*.

Je me ris d'un Rimeur, qui pour rimer à *terre*,
Dans ses égaremens ne trouve qu'une chaire.

Cependant la rime de Despreaux a été employée depuis peu par l'Auteur de *l'Art de Prêcher* : & dans le fond elle est reguliere, si l'on reçoit la remarque que nous venons de faire, touchant la double *r*. Voicy d'autres exemples qui justifient cette remarque.

Mal prend aux volereaux de faire les voleurs,
L'Exemple est un dangereux *leurre*
Tous les mangeurs de gens ne sont pas grands Seigneurs :
Où la Guêpe a passé, le Moucheron *demeure*.
La Fontaine, *Fables*.

Et en un autre endroit.
A toute force enfin elle se resolut
D'imiter la Nature & d'être mere *encore*
Elle bâtit un nid, pond, couve, fait *éclorre.*

Et qu'aprés cét éclat qu'un noble cœur *abhorre*
Il pût m'être permis de vous aymer *encore*...
Moliere, *Misantr.*

VI. REGLE.

La voyelle *o* & la diphthongue *au* rendent le même son, suivies de mêmes consones. Comme dans ces rimes, & semblables que l'on employe fort communément.

{Chose / Cause} {Nôtre / Autre}

Ainsi le Ciel benin puisse oublier ta *faute*
Et ta main conserver le Sceptre qu'elle *m'ôte.*
Scuderi.

En matiere d'Etat, ne fut-ce qu'un *atôme,*
Sa perte quelquefois importe d'un *Royaume.*
T. Corneille, *Attila.*

Cependant mon Hableur avec une voix *haute*
Porte à mes Campagnards la santé de nôtre *hôte.*
Despreaux, 3. *Sat.*

VII. REGLE.

La voyelle *i* & la diphthongue *ui* ſe trouvant ſur la penultiéme des mots, & devant même conſonnes, riment enſemble. On le peut voir par ces exemples.

Mais nous n'en avons pas touchant cette *captive*
Syphax eſt ſon Epoux, il faut qu'elle le *ſuive*.
T. Corn. *Sophoniſbe*.

Ne perdez point le temps que vous laiſſe leur *fuitte*,
A rendre à mon tombeau des ſoins dont je vous *quitte*.
Racine, *Mitrid*.

Et ne ſçauroit ſouffrir qu'une phraſe *inſipide*
Vienne à la fin du vers remplir la place *vuide*.
Deſpreaux, *Sat*. 2.

Il eſt vray que la pluſpart prononcent *vide* pour *vuide*, comme Menage l'a remarqué, ainſi cét exemple ne vient pas auſſi bien à cette Regle, que le ſuivant qui eſt du même Auteur.

Un jour, dit un Auteur, n'importe en quel *chapitre*
Deux Voyageurs à jeun rencontrerent une *Huitre*.

Que faire donc afin de la *reduire?*
Il s'aviſa de venir en *Satire,*
Benſer. *Rondeaux.*

Le même.
Un étourdy ſe trouve las de *vivre,*
Et ſur le char du Soleil veut *pourſuivre...*

C'eſt ſuivant la même analogie qu'on fait rimer *iere* avec *ére*, ou *aire.* Nous avons déja rapporté dans la V. Regle un exemple, où *vulgaire* rime avec *ſinguliere.* On trouve par tout chez Moliere de ſemblables rimes, comme *gueres, manieres, paſſagere, lumiere :* & Racine a dit dans Bajazet

La Sultane a laiſſé deſarmer ſa *colere,*
Elle m'a déclaré ſa volonté derniere.

VIII. REGLE.

L'*mn* a le même ſon, que la double *n*, ſur la penultiéme des mots, *damne, condamne, colomne, Automne. Hymne* eſt excepté & n'a point de rime.

Et l'on veut qu'Hipolite épris d'un feu *profane...*
Oüi, c'eſt ce même orgueil, lâche, qui te *condamne.*
Racine, *Phedre.*

Redouble tes faveurs, augmente ſes *couronnes*. . .
Et que tes bras Divins ſoient les fortes *colomnes*. . .
D'Andilly, *Poëm.*

Et tout le monde a entendu chanter cette année un *Printemps* ſur ces paroles.

Conſolez-vous mes chers troupeaux
De tous les maux
Que la froide Saiſon vous *donne* . . .
Mais il n'eſt plus d'Eté, de Printemps, ny *d'Automne* . . . .

IX. REGLE.

La penultiéme qui porte un *ê* long ne rime point avec celle qui porte un *e* bref, ſur tout devant le *t*. Voicy la liſte des mots qui ont la penultiéme longue, & qu'il faut joindre toûjours enſemble. *Bête, fête, honnête, tempête, queſte, requeſte, conquête, arête, arrête, crête, prête, tête.* Toute la terminaiſon en *ette* eſt bréve comme *ſujette, diſcrette, debte* que l'on prononce comme *dette.* C'eſt la même choſe de la penultiéme en *ete, Poëte, Prophete, Interprete, inquiete*; & de celle qui eſt en *aite*, comme *faite, parfaite, retraitte, ſouhaitte*: on excepte *faîte*, [*le faîte d'un Bâtiment*]

Auſſi Benſerade le joint avec ête long.

Tant de ſcience à la fois dans ſa tête !
Des juſtes Dieux le profond jugement
Punit l'orgueil arrivé juſqu'au faîte....

Je voy que les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur l'Accent de la ſeconde perſonne du preſent du Verbe *Subſtantif*, *vous êtes*, quelques-uns le faiſant long & les autres bref.

Seigneur ſongez vous même, en l'état où vous *êtes*
Que des Monts élevez les orgueilleuſes *têtes*....
Scuderi.

Voyez ce qu'ils vous ſont, & ce que vous leur *êtes*
Vous ſçavez vôtre ſang ſi vous ſçavez leurs *têtes*.
La Calprenede, *Herode*.

Egalement comblé de leurs faveurs *ſecrettes*
Jamais pere ne fut plus heureux que vous *l'êtes*.
Racine, *Iphigen*.

Point d'Epoux qui m'abbaiſſe au rang de ſes *ſujettes*.
Enfin je veux un Roy, regardez ſi vous *l'êtes*.
T. Corn. *Attila*.

X. REGLE.

Il eſt de l'exactitude de ne rimer jamais les mots qui ont la penultiéme longue, avec ceux qui l'ont bréve : par exemple,

{Pâle / Egale} {Aîle / Eternelle} {Preſſe / Pareſſe}

On a relevé cette derniere rime à l'Auteur des *Entretiens d'Eugene & d'Ariſte*, & cét Auteur ayant corrigé cét endroit dans les éditions ſuivantes, a montré à même temps qu'il étoit de bonne foy, & a fourny une autorité conſiderable pour appuyer cette Regle. Je dois avoüer comme je fais, que cette diſtinction ſcrupuleuſe de penultiémes *longues* & *brèves*, apporte de grandes contraintes dans la compoſition : je ſçay auſſi que nos Auteurs n'y ſont pas tout-à-fait ſcrupuleux: la rime de *preſſe* avec *pareſſe* ſe trouve par tout ; nous avons déja rapporté en une autre occaſion un exemple de celle d'*aîles* avec *éternelles* ; les Auteurs ſe paſſent les uns aux autres, quand ils veulent, ces ſortes de negligences ; mais auſſi ils ſe les reprochent quand il leur

plaît, comme nous voyons. On pourroit même avancer qu'en fait de Rime l'autorité ne fait rien. L'oreille y eſt juge, & l'oreille n'entend pas raiſon : la delicateſſe en eſt inexorable ; elle entend des ſons differens, elle dit que ce ne ſont point des Rimes. Et il ne faut pas penſer avec du Bartas qu'elle puiſſe être ſatisfaite de ce que la langue voudroit bien en ſa faveur ſe relâcher de l'exacte prononciation, afin de *purifier* la Rime : car ce ſeroit toûjours bleſſer l'oreille quoy que par un autre endroit, que de luy offrir au lieu d'une fauſſe rime une prononciation choquante.

Fin de la premiere Partie.

SECONDE PARTIE.

DE LA STRUCTURE des Vers François.

CHAPITRE PREMIER.

Des differentes sortes de Vers qui sont en usage parmy nous.

PREMIERE REGLE.

C'Est seulement par le nombre des syllabes, & non par la qualité des voyelles longues ou bréves qu'on a déterminé les differentes especes des Vers François.

Les Anciens en firent d'abord pour les chanter plûtôt que pour les lire : & dans la suite lorsqu'ils avoient à les lire simplement, ils retinrent toûjours un certain air *recitatif*, qui étoit comme une maniere de chant, où ils exprimoient ce qu'ils nom-

moient la *quantité des syllabes*, beaucoup plus sensiblement, qu'en lisant de la prose : comme nous le connoissons, entr'autres témoignages, par un avis d'Ausonne à son Neveu, touchant la lecture d'Homere, & de Menandre. Ainsi ils avoient raison d'y observer dans les *pieds*, comme ils faisoient, des *temps* & des mesures reglées : puisque chaque maniere de vers faisoit comme une piece d'une espece particuliere pour le chant, laquelle avoit son *étenduë* & ses *cadences* affectées, avec des differences de piece à piece, semblables à peu prés à celles qui distinguent nos *Courantes*, *nos Bourées*, *nos Menuets & nos Sarabandes*. Ceux qui chantent, ou qui sçavent composer des Airs, sentent assez qu'il faudroit que nos Poëtes eussent le même égard que les Anciens, dans les couplets differens d'une même chanson, qui ne peuvent être dits proprement sur une même *Note* que par un grand hazard. C'est pourquoy aussi on ne fait plus maintenant de Chansons à plusieurs couplets pour être chantées. C'est encore pour cette raison, pour le dire en passant, qu'on ne doit jamais se charger de faire une *parole* pour un air, à moins qu'on ne le sçache executer juste : & l'on reüssit toûjours mieux quand on donne

les

les vers ſur leſquels on fait compoſer ; puiſque, pour parler avec les Muſiciens, *la Note eſt pour la Lettre, & non la Lettre pour la Note.* C'eſt encore ce qui découvre infailliblement les Compoſiteurs Provinciaux, lorſqu'ils ſoûtiennent avec de grands *portemens* des ſyllabes qui ſont bréves dans la bonne prononciation.

II. REGLE.

Le nombre des ſyllabes par lequel nous déterminons les eſpeces differentes de nos vers, ſe prend à l'égard des vers *Maſculins*, [nous appellons ainſi ceux qui ſont terminez par une rime Maſculine,] car les Feminins de même eſpece ont toûjours une ſyllabe de plus, mais une ſyllabe, qui portant ſur un *e muet*, devient en quelque ſorte muette, & eſt preſque contée pour rien. Ainſi les quatre vers ſuivans ſont de l'eſpece de ceux de douze ſyllabes, quoy que les deux derniers en ayent treize.

Un Chariot tiré par ſix chevaux fougueux.
Rouloit ſur un chemin aride & ſabloneux.
Une Mouche étoit là préſomptueuſe & fiere,
Qui dit en bourdonnant, Que je fais de pouſſiert !
Benſer. *Fables.*

III. REGLE.

Le nombre des syllabes se prend aussi par rapport à la prononciation, & non à l'Orthographe; & de cette sorte le vers suivant n'a que douze syllabes pour l'oreille, quoy qu'il en offre aux yeux dix-huit.

Ayme, ose, espere, & souffre : & laisse à faire au temps.

On ne compte donc point les syllabes dont la voyelle souffre *élision* en lisant, soit qu'on la retienne dans l'écriture, soit qu'on en marque le retranchement avec le signe de *l'Apostrophe*, comme l'on fait dans tous les Monosyllabes terminez par l'*e muet*, *je ne te le ce que*, *&c.* & dans les Articles feminins *la* & *elle*, lorsque le mot suivant commence par quelque voyelle que ce soit, ou bien par une *h muette*. Ainsi on écrit *j'ose*, *je n'ose*, *l'espoir*, *l'honneur*, *l'envie*, *ell'espere*, & non pas *je ose*, *je ne ose*, *elle espere*. On met aussi l'Apostrophe aprés quelques dissyllabes, & l'on écrit *comm'eux*, *entr'eux*, *contr'eux*. L'*i* se marque aussi, & prend l'Apostrophe, dans la conjonction *si* placée devant

il & *ils* seulement, *s'il*, *s'ils*. Par tout ailleurs nôtre écriture retient l'*e muet*, bien que la prononciation le retranche à la rencontre d'un mot qui commence par une voyelle ou par une *h muette*. Je l'appelle *muette* lorsqu'elle ne se fait point sentir en parlant, & qu'elle n'est mise dans l'écriture que pour marquer l'Etymologie des mots qui ont une *h* dans la langue Latine, soit qu'ils soient purement Latins, comme *herba*, *honor*, d'où nous avons fait *honneur*, *herbe*, soit que les Latins les ayent empruntez des Grecs, comme *hora*, *heure*. J'ay dit, *les mots qui ont une h dans la langue latine*, & non pas les mots *dérivez de la langue latine*, car ceux qui n'y ont point d'*h*, nous les aspirons, comme *haut*, *huit*, *heurler*, de *altus*, *octo*, *ululare*; & alors cette *h* vaut une consonne, ainsi que dans tous les mots purement François comme *la honte*, *le hazard*, & non pas *l'honte*, *l'hazard*. Menage a donné la liste des mots où elle est aspirée, & de ceux où elle ne l'est pas, dans ses *Observations sur la Langue Françoise*. Et parce que tout cecy peut servir encore pour éviter *l'Hiatus* dont nous parlerons bien-tôt, il est bon de faire remarquer en passant que contre l'analogie generale l'*h* est aspirée dans le mot de Heros, *le*

Heros & non pas *l'Heros*, quoy qu'il ſoit Grec & Latin, & qu'en Latin il ait une *h*, *Heros*. Mais l'*h* eſt douce dans les derivez de même nom, Heroïque, Heroïne ; car on dit *l'Heroïne* & non *la Heroïne*, l'heroïque vertu, & non *la heroïque vertu*. On peut voir les raiſons de cette bizarrerie dans les Remarques de Vaugelas, & voicy un exemple de ce que nous diſons.

Elevé dans le ſein d'une chaſte Heroïne
Je n'ay point de ſon ſang démenty l'origine.
Racine, *Phedre*.

IV. REGLE.

Nôtre Poëſie ne connoît que cinq eſpeces differentes de vers. Les plus grands qu'on nomme *Alexandrins*, ont douze ſyllabes. On prétend qu'ils doivent ce nom à Alexandre de Paris un de nos vieux Poëtes, qui s'en ſervit le premier, ou à un Poëme, qui eut pour ſujet l'hiſtoire d'Alexandre le Grand, où l'on employa avec ſuccez cette ſorte de vers. Tels ſont les quatre ſuivans, tirez des Fables de Benſerade ; qui étant fort courtes, & fort ſpirituellement tournées chacune en quatre vers, ont été trouvées fort propres

pour ſervir auſſi d'exemples pour les autres eſpeces de vers.

Que tu me parois beau, dit le Loup au Limier,
Net, poly, gras, heureux, & ſans inquietude!
Mais qui te pele ainſi par le cou? Mon colier.
Ton colier? Fi des biens avec la ſervitude.

Aprés les Alexandrins ſuivent les vers de dix ſyllabes, autrefois fort *communs*, auſſi leur donnoit-on ce nom: mais qui ne le ſont plus tant aujourd'huy, ſi ce n'eſt dans les Pieces qui ſe font en vers *Libres ou Mêlez*, & dans celles qui ſont de la Poëſie ancienne, comme Rondeaux, Balades, &c.

Le Perroquet eut beau par ſon caquet
Imiter l'Homme, il fut un Perroquet:
Et s'habillant en Homme, ſous le linge
Le Singe auſſi ne paſſa que pour Singe.

La troiſiéme eſpece eſt des vers de huit ſyllabes qui ſont fort en uſage en toute ſorte de ſtile.

Un Loup querelloit un Agneau
Qui ne ſçavoit pas troubler l'eau.

A tous coups l'injuſte puiſſance
Opprime la foible innocence.

Ceux de la quatriéme eſpece ont ſept ſyllabes, on n'en employe guere que dans le bas ſtile, & dans les *Stances* irregulieres.

Le Serpent rongeoit la lime :
Elle diſoit cependant,
Quelle fureur vous anime,
Vous qui paſſez pour prudent ?

Enfin nos plus petits vers ſont de ſix ſyllabes. Ils ſeroient deſagreables, ſi on les employoit ſeuls ; mais ils ſont tres-bien étans joints avec d'autres de differente meſure. Les deux derniers du Quatrain ſuivant ſont de cette eſpece.

Le Rat & la Grenoüille auprés d'un marécage
Se querelloient en leur langage :
Le Milan fond ſur eux
Et les mange tous deux.

V. REGLE.

Pour le regard des Chanſons, parce que c'eſt la pratique de mettre une Rime à toutes les cadances ſenſibles d'un air,

on eſt obligé d'y employer des tronçons de vers qui ne ſont pas ſujets à l'exactitude des Regles. Neantmoins on obſerve aujourd'huy de n'y point mettre des vers de neuf, ny d'onze ſyllabes, s'il faut nommer cela des vers. On ayme mieux mettre force petits bouts rimez qui ont quelque grace. Malherbe a employé les deux eſpeces qui ont tant de rudeſſe, dans le couplet ſuivant.

Loin de mon front ſoient ces palmes communes
Où tout le monde peut aſpirer.
Mon goût cherche l'empêchement,
Quand j'ayme ſans peine j'ayme lâchement.

REMARQUE.

La prononciation aiſée & familiere exprime quelques ſyllabes, qu'il faut reſpecter, quand on recite des vers, de peur qu'ils ne paroiſſent tronquez & defectueux. On ne penſeroit pas que ç'en fût un, ſi quelqu'un prononçoit

Les foibl' & les forts meur' également

au lieu de dire,

Les foibles & les forts meurent également.

Ce seroit autre chose si la mesure même du vers demandoit qu'on prononçât ainsi : comme dans cét Hemistiche de Voiture qui n'a pas été imité

Tant vous *êtes* inhumaine

AUTRE REMARQUE.

C'est une negligence blâmable de laisser glisser beaucoup de vers dans un discours de Prose. Les Alexandrins s'y font aisément remarquer, & les plus petits aussi lorsqu'ils se trouvent plusieurs de suite & de même mesure, comme ceux-cy dans le Prologue du *Malade Imaginaire.*

Quelle impertinente harmonie
Vient interrompre icy ma voix ?

Mais la chose choque davantage, quand on commence un discours ou une Epitre par un vers ; comme le même Moliere, à qui sans doute les vers ne coutoient pas beaucoup, qui dédiant à la Reine Mere, la Critique de l'Ecole des Femmes, commence ainsi,

Madame, je sçay bien que Vôtre Majesté...

Et on lit à la tête d'un discours qui propose

poſe le deſſein d'un Ballet pour Monſeigneur le Dauphin.

L'Amour impatient de ce qu'un jeune cœur...

CHAPITRE II.

Eclairciſſemens de quelques doutes ſur le nombre des ſyllabes de certains mots.

I. REGLE.

LA terminaiſon *lien* fait deux ſyllabes dans les noms Propres, & Adjectifs qui marquent quelque Ville, quelque Païs, ou quelque Profeſſion particuliere, comme *Pariſien*, *Italien*, *Hiſtorien*, *Grammairien*, *&c.* auſquels on ajoûte *lien*, *ancien*, *gardien*. Voicy des autoritez pour les deux derniers. Sarraſin dit,

Que comme vôtre race en vertus *ancienne*...

Calybe de Junon *l'ancienne* Prêtreſſe....
Segrais.

Vôtre *ancien* amant ou bien plûtôt vôtre ombre...
T. Corneille.

Le Crocodile noble & d'une humeur hautaine
Vantoit de ſa maiſon les titres *anciens*.

Pour moy, dit le Renard, j'ay beaucoup plus de peine
A ſçavoir où j'iray qu'à ſçavoir d'où je viens.
Benſerade.

Et c'étoit la même prononciation du temps de Ronſard.

Si qu'en perdant le ſang tres-*ancien*
Des premiers Rois, fera naître le ſien.

Pour gardien, Corneille le fait de trois ſyllabes dans Nicomede.

Et Moliere dans le Dépit Amoureux.
Il n'eſt que *gardien* de leur illuſtre prix.

Par tout ailleurs *ien* ne fait qu'une ſyllabe, & les deux voyelles s'uniſſent en une dipthongue, comme dans *rien, mien, ſoûtien, entretien.*

II. REGLE.

La terminaiſon *ier* fait toûjours deux ſyllabes dans l'Infinitif des Verbes, comme *lier, nier, ſe fier* : & n'en fait regulierement qu'une ſeule dans les Noms, comme *fier, dernier, écolier.* C'eſt la même choſe pour le regard des feminins ſoit

Adjectifs, soit Substantifs, comme *fiere, derniere, lumiere, carriere, banniere, barriere.* Scaron fait *regulierement* de cinq syllabes dans *le Marquis Ridicule.*

Mais songez-vous encore à la prise d'un cœur
Si *regulierement* retranché dans l'honneur ?

Sarrasin n'en donne aussi que quatre à *irregulier* dans la *Deffaite des Bouts-rimez.*

Ces vers se sont entr'eux nommez *irreguliers.*

Et autant à *particulier* dans *la Souris.*

Cupidon en *particulier*
Montrant qu'il veut tout oublier . . .

III. REGLE.

Les deux consonnes *douces* ou *liquides l* & *r* desunissent toûjours l'*i* d'avec l'*e* qui suit, lorsqu'elles sont precedées d'une consonne *muette* dans la même syllabe. Ainsi *Bouclier, Sanglier, baudrier, estrier, meurtrier, levrier, ouvrier,* mettent une exception à la Regle precedente, & sont de trois syllabes. Cette observation est assez nouvelle, mais universellement receuë, & quelques-uns ont besoin qu'on

la leur juſtifie, comme nous allons faire par beaucoup d'exemples.

Segrais dans la Traduction de l'Enéïde.
Sur l'or du *bouclier* de ſes braves Neveux . . .
Comme un vieux *Sanglier* écume de furie . . .
Où le *baudrier* d'or s'unit à la ceinture . . .
En forme d'un vieillard ſous un *Peuplier* verd . . .

T. Corneille *dans le Geolier de ſoy-même.*
Un cruel *ſanglier* eut terminé vos jours.

L'Auteur de l'Epitre à Madame de Pommereuil.
Jadis un affreux *ſanglier*
La terreur de ſon voiſinage . . . .

L'Aſne mauvais plaiſant railloit le *ſanglier.*
Benſerade *dans les Fables.*

Et n'oppoſe que trop pour vous juſtifier
A la moitié du mort celle du *meurtrier.*
P. Corneille.

Vous repouſſez, Seigneur, une main *meurtriere* . . . .
Racine *dans Bajazet.*

Dans Mitridate.
Et periſſe le jour, & la main *meurtriere* . . .

Il charge encore *Capot* qui perd les *eſtriers.*
Sarraſin *dans la Défaite des Bouts-rimez.*

De la tenir de toy ? Je voy deux *Levriers* . . .
La Fontaine *dans les Fables.*

Ouvrier estimé dans un art necessaire.
Despreaux.

Qu'on les secoure encor d'argent & *d'ouvriers.*
Segrais.

Le beau secret pour élever le corps
D'un grand logis ! tels *ouvriers* sont morts . . .
Benserade, *dans les Metamorphoses en Rondeaux.*

C'est suivant cette Regle que la Fontaine fait *quatriéme* de quatre syllabes, & *troisiéme* de trois seulement,

Comme le plus vaillant je prétens la *troisiéme*,
Et si quelqu'un de vous touche à la *quatriéme*
Je l'étrangleray tout d'abord.

Il donne de même quatre syllabes à *Chambriere.*

Il étoit une Vieille ayant deux *Chambrieres* . . .

L'Auteur du Testament de Scarron en donne autant à *Calendrier.*

Faire un nouveau *Calendrier*
Et d'une Buſe un Eprevier.

Cette Regle s'étend aux perſonnes des Verbes où l'*r* eſt precedée d'une *muette*, en la maniere que nous avons dit, comme vous *voudriez*, vous *rendriez*, vous *ſouffriez*, vous *devriez*.

Ne voudriez-vous point qu'approuvant ſa furie ...
Racine *dans Mitridate.*

Dans Phedre & Hippolite.
Comment *ſouffriez*-vous cét indigne partage ?

Vous mépriſez trop Rome, & vous *devriez* faire
Plus d'eſtime d'un Roy qui vous tient lieu de pere.
P. Corneille *dans Nicomede.*

J'ay cru qu'au ſang enfin vous *rendriez* juſtice.
T. Corneille *dans Perſée & Demetrius.*

Je ne trouve pas qu'on en uſe de même à l'égard de la premiere perſonne de ces mêmes Verbes : au contraire Godeau dans ſa Chartreuſe dit,

Et nous *devrions* rougir de vous prêter les armes.

Et Moliere ne donne auſſi que deux

ſyllabes à *voudrions* dans le Dépit Amoureux ; quoy qu'il en donne trois à *voudriez* dans la même Comedie, & autant à *devriez* dans l'Etourdy.

J'ay dit que cette Regle étoit aſſez nouvelle, parce que ces mêmes mots, auſquels nous donnons maintenant trois ſyllabes, n'en avoient conſtamment que deux chez les Anciens,

Il prit l'épée à la dextre
Le *bouclier* à la feneſtre.
Ronſard, *Ode* 1.

De toutes tailles bons *levriers*
Et de tous arts méchans *ouvriers*.
Marot.

J'ay receu deux *meurtriers* pour témoins d'un parjure.
Rotrou *plus recemment dans Laure perſecutée.*

Et ailleurs.
Son ordre eſt un *bouclier* à quiconque le ſert,
Et ce même *bouclier* tient ma tête à couvert.

IV. REGLE.

Comme l'*e* eſt toûjours *muet* ou *obſcur* dans la penultiéme ſyllabe du Futur & de l'Imparfait du Subjonctif, *je feray, je ferois, j'adoreray, j'adorerois*, que l'on pro-

nonce, peu s'en faut, comme *je fray*, *je frois*, *j'adorray*, *j'adorrois*, donnant à l'*r* un ſon un peu plus fort que l'ordinaire: ſi cét *e* y eſt *pur* encore, c'eſt à dire, precedé d'une voyelle ou d'une diphthongue, il ne peut plus alors ſoûtenir une ſyllabe, & l'on n'y a plus aucun égard en meſurant les vers. Ainſi *j'oublieray*, *je ſacrifieray*, *j'envieray*, *je prieray*, *je contribueray*, *je loüeray*, *j'avoüeray*, & ſemblables ont une ſyllabe de moins dans la prononciation que dans l'écriture: il en eſt de même de *j'oublierois*, *je ſacrifierois*. Voicy des exemples. Racine dans Phedre.

Et nous le *prierons* tous de nous ſervir de Pere.

Dans Berenice.
Ce jour, je *l'avoüeray*, je me ſuis allarmée.

Et je *contribueray* moy-même à ce deſſein :
Alors peut-être alors vous le *prierez* en vain.
T. Corneille, *dans Nicomede.*

Il ne s'en *fieroit* point au devoir d'un amant...
Quinaut *dans l'Aſtrate.*

Il en *loüera* du moins l'inébranlable audace...
Oubliant ton peril, *oublieray-je* le mien ?
Il ſe *ſacrifiera* l'appuy de ma couronne...
Ainſi *j'envieray* peu le bien que je vous laiſſe...
T. Corneille.

Il n'y a que Moliere qui s'eſt cru permis de ſe negliger quelquefois là-deſſus. Comme dans le *Malade Imaginaire.*

Si de quelque retour tu y *payeras* ma peïne...

Et il faudroit peut-être remonter de luy juſques à Theophile pour trouver de ſemblables exemples.

Au lieu de t'être injurieux
Hyver, je *loüerois* ton crime.

Mais tous ceux qui ſçavent, comme on lit, voyent bien que c'eſt comme ſi on écrivoit

Hyver, je loûrois ton crime,

& qu'il manque là une ſyllabe.

C'eſt ſur le même fondement que l'*e muet* ſe ſupprime dans les noms, où il ſe trouve placé aprés une voyelle, comme *tuerie*, *payement*, *tournoyement*, & ſemblables.

Tout fuit, tout ſe dérobe à l'affreuſe *tuerie*.
Segrais.

Dans l'effroyable *tuerie*
Son cheval a ſuccombé...
Sarrazin *dans l'Ode ſur la bataille de Lens.*

Et dans l'Embarquement de Poiſſy.
Et nous voyons enfin aprés cent *tournoyemens* . . .

Des Accords obſerve le même à l'égard de *payement*, ce qui fait voir que la remarque n'eſt pas nouvelle.

Ores celuy m'enſevelit
Qui m'a tué traîtreuſement :
Je deſirerois qu'on luy fit
Même bien-fait pour ſon *payement.*

Cét *e* ſe trouvant entre une conſonne *muette* & une *liquide*, comme dans ces mots, *peloton*, *peluche*, *pelouſe*, *éperon*, *chaperon*, *quarteron*, auſquels on peut ajouter *gallerie*, *hôtelerie*, cét *e*, eſt alors coulé fort inſenſiblement ; car on prononce comme *ploton*, *épron*, *quartron*, *galerie*, & ainſi des autres. On trouve dans Sarrazin

Ces nobles *épronnant* pour être des premiers . . .

Et on peut trouver de ſemblables exemples, & les imiter auſſi : mais alors il faut orthographier comme on veut qu'on liſe, écrivant *ploton*, *épron* ; au lieu que les mots dont nous avons parlé auparavant, retiennent leur *e muet* dans l'écriture, quoy qu'on

le ſuprime en liſant. Et voila les quatre Regles les plus generales & les plus importantes pour éclaircir les doutes touchant le nombre des ſyllabes en certains mots.

V. REGLE.

L'uſage, & la pratique de nos Auteurs les plus ſeûrs, ſerviront de Regle pour le regard des mots ſuivans.

Fuir n'a qu'une ſyllabe. P. Corneille dans Oedipe.

Prince il eſt temps de *fuir* quand on ſe deffend mal.

Et mes derniers regards ont veu *fuir* les Romains.
Racine, *dans Mitrid.*

Pourquoy *fuir* mon abord ? parlez ſans vous contraindre.
Quinaut *dans Aſtrate.*

Mais ſi quelqu'un ne veut pas s'en tenir à cét uſage, il aura un garand conſiderable en la perſonne de Segrais, qui fait toûjours *fuir* de deux ſyllabes.

Comme du Ciel ſerein on voit *fuir* les nuës . . .

Cette meſure eſt encore de Godeau & de Theophile.

Pour *fuir* d'un grand Roy la colere ſanglante . . .
Godeau.

Si pour *fuir* ce repentir
Ton jugement eut pû ſentir . . .
Theophile.

Je croy qu'aprés avoir marqué ce qui eſt plus univerſellement receu, je ne dois pas omettre les differens uſages des Auteurs, ſur tout quand ce ſont des Auteurs qui ont caractere.

Poëte eſt conſtamment de trois ſyllabes, comme dans ce vers de Deſpreaux,

Dés que l'impreſſion fait éclorre un *Poëte*,
Il eſt eſclave-né de quiconque l'achette.

Il n'y a pourtant pas bien long temps qu'on n'y en trouvoit que deux, & autant dans Poëme. T. Corneille.

Comme un *Poëte* fameux il ſe fait regarder . . .
Les *Poëtes* au Parterre en parlent autrement . . .
Tout vient dans ce grand *Poëme* admirablement bien . . .

Comme on n'en donne auſſi que deux à *boëte*, *poële*, *coëffe*, *moële*.

Des malheurs qui ſont ſortis
De la *Boëte* de Pandore.
La Fontaine.

Dans une *boëte* un treſor odieux
Fut enfermé par le vouloir des Dieux...
Benſer. *Rondeaux.*

Formoit un *poëſle* ardent au milieu de l'Eté.
Deſpreaux, *Sat.* 3.

C'a été ſans doute par une raiſon d'analogie, que d'Aubigny dans les parolles d'Anaxagoras, ayant fait *poële* de deux ſyllabes, n'en a pas voulu donner trois à *Poëte* dans le vers qui ſuivoit immediatement.

Croy-tu qu'Homere éterniſoit le nom
Du grand Agamemnon
En tenant une *poële* à frire?
Non, répondit le *Poëte* en ſe prenant à rire...?

Qui les a de *coëffe* étoffez
Que les gens qui naiſſent coëffez?
Sarrazin.

D'une *moëſle* de ſucre emplira ſes canaux.
P. le Moine.

Hier Adverbe. *Ce mot n'eſt que d'une ſyllabe*, dit Richelet dans le Dictionnaire François, *& il a ſon h muette*, Ce dernier article demande quelque diſtinction, que nous ferons en parlant de *l'Hiatus*: & pour le premier on ſçait que nos meilleurs Auteurs font *hier* de deux ſyllabes. Comme Racine dans Iphigenie.

Hier avant la nuit arrivant dans l'armée. . . .

Mais *hier* il m'aborde, & me ſerrant la main . . .
Deſpreaux, *Sat.* 3.

. . . . .
Que d'une aventure gentille
Qu'au Parnaſſe *hier* on m'apprit
J'amuſe un moment vôtre eſprit,
P. le Moine.

Il eſt vray que T. Corneille en fait toûjours un Monoſyllabe aprés Sarrazin.

Hier dans ce faux combat que j'oſay hazarder.
T. Corneille.

Mais à propos *hier* au Parnaſſe
De Sonnets Phebus ſe mêla...
Sarr.

Ce ſera donc aſſez de dire qu'il eſt permis de ne donner qu'une ſyllabe à ce mot.

Lierre a trois ſyllabes dans Sarraſin.

L'Ormeau ne ſouffroit point la vigne
Et trouvoit le *lierre* indigne
D'embraſſer ſes dignes rameaux.

Et autant dans S. Amand & Ronſard.

La *Lierre* y croît au foyer
A l'ombrage d'un grand Noyer.
S. Amant.

..... Accolloit ſon enfant
A plis ſerrez comme fait le *Lierre*.
Ronſard.

Cependant on ne met que deux ſyllabes, à *liévre*, *fiévre*, & ſemblables.

Et la *fiévre* au retour terminant ſon deſtin...
Sur un *liévre* flanqué de ſix poulets ethiques...
Deſpreaux.

Violon a trois syllabes chez Despreaux, & deux seulement chez Sarrazin.

Semble un *violon* faux qui jure sous l'archet.
Despreaux.

Icy nous avons la Musique
Des luts, des *violons*, & des voix.
Sarrazin.

Viande n'a presentement que deux syllabes pour l'ordinaire, bien que du temps de S. Gelais & de Marot on y en mit trois ; j'en trouve un exemple dans T. Corneille. La Fontaine dans les Fables choisies.

Il se réjoüissoit à l'odeur de la *viande*.

Autour de cét amas de *viandes* entassées...
Despreaux, *Sat.* 3.

.....

Que de brûler ma *viande*, & saler trop mon pot...
Moliere, *dans les Femmes fortes*.

S'ils n'ont ton Corps pour *viande*, & ton Sang pour breuvage.
P. Corneille.

T. Corneille *dit au contraire*.
Je trouve des soûpirs la *viande* bien creuse.

Et

Et de faire une rumeur grande
Non pour l'amour de la *viande.*
S. Gelais.

Et Marot dans cette traduction si originale d'un verset du Pseaume 80. *Aperi os tuum & implebo illud.*

Ouvre seulement
Ta bouche bien grande :
Et soudainement
Ebahy seras,
Que tu la verras
Pleine de *viande.*

Mais il faut avoüer que parlant en general, nôtre Poësie ne s'accommode pas de cette desunion de voyelles, qui rend le vers languissant. Ainsi

Breviaire n'est que de trois syllabes.

Car il est des Heros d'une douce maniere
Il en est de Justice, il en est de *Breviaire.*
Sarrazin.

Ainsi on fait Extraordinaire.

de cinq ſyllabes ſeulement dans la Pompe funebre de Scarron.

Il ſe mit à gemir & braire
Dans le dernier *extraordinaire*.

Ronſard n'en donne que trois à Pituite, ny Deſpreaux que deux à Bâailler.

Et je ne ſçay pourquoy je *bâaille* en la liſant ...
Deſpreaux.

C'eſt l'image de ceux qui *bâaillent* aux chimeres
Cependant qu'ils ſont en danger.
La Fontaine.

Qui decontre une natte étudiant attachent
Mélancoliquement la *pituite* qu'ils crachent.
Ronſard.

On ne doit pas au reſte être ſurpris de me voir citer quelquefois des Poëtes anciens, comme celuy-cy: car leur autorité a tout ſon poids pour le regard des choſes, qui ne ſont pas contredites par un uſage receu.

VI. REGLE.

Quoy qu'à parler regulierement *dedans*, *dessus*, *dessous*, ne soient qu'Adverbes, incapables de regime par cette raison, & qu'on ne puisse pas dire en prose *dedans la chambre*, *dessus la table*, mais seulement *entrez dedans*, ou *mettez dessus*, sans suite : les Poëtes se permettent quelquefois d'employer ces Adverbes à la place des Prepositions *dans*, *sur*, *sous*. P. Corneille.

Veüille encore trrompher jusques *dedans* mon cœur....

pour *dans mon cœur.*

C'est être trop long-temps *dessus le compliment.*
T. Corneille.

Lancera *dessus eux* ses rayons ennemis....
Godeau.

Comme un mouton, qui va *dessus la foy* d'autruy.
La Fontaine.

Pour dire *sur la foy d'autruy*, *sur eux*, *sur le compliment.*

Ce ſera *deſſous cette Egide*....
Malherbe.

Et trouve occaſion *deſſous cette couleur*....
P. Corn.

Au lieu de mettre, *ſous cette couleur*, *ſous cette Egide*.

VII. REGLE.

C'eſt par une ſemblable licence que l'on met en vers *alors que* pour *lors que*, *lors* pour *alors*, *vers* pour *envers*, *prés de vous* pour *auprés de vous*, *heur* pour *bonheur*, *ſi ferme qu'un rocher* pour *auſſi ferme qu'un rocher*, *devant que* pour *avant que*.

C'eſt aux Rois d'obeïr *alorſqu'elle* commande....
Mais tu ſçais quel orgueüil ont *lors* montré les Comtes....
Celuy par qui tant *d'heur* nous vient d'être apporté....
P. Corneille.

Mais ſans *l'heur* d'être aymé rien auſſi n'eſt capable....
Quoy *prés de vous*, Madame, on m'auroit accuſé?
Quinaut.

Il embraſſe avec foy *l'heur* que tu luy prédis . . .
Et te ſuit de la croix *dédans* le Paradis.
Poëme *ſur la vie de I. C.*

J'ayme, je le confeſſe ; & *devant que* vôtre ame
Prévenant mon eſpoir m'eut déclaré ſa flamme.
Rac. *Bajaz.*

Il ne ſeroit pas inutile de marquer les locutions, qui permettent d'ajoûter ou de retrancher quelque ſyllabe pour la commodité du vers. Voicy une de ces locutions dont nous prendrons encore un exemple dans le Poëme que nous venons de citer.

Des cœurs de Diamant s'amolliroient-ils pas . . .

Pour *ne s'amolliroient-ils pas*, on dit de même indifferemment, *peut-on pas*, ou, *ne peut-on pas*. Il y peut avoir quelque grace à parler de la ſorte lors même qu'on n'eſt pas contraint, comme dans ce vers de Benſerade.

Eſt-il pas naturel de prendre ſa revanche ?

Il faut mettre au nombre de ces locutions affectées à la Poëſie, celle-cy de Racine, qui ſeroit irreguliere en proſe

suivant une Remarque de Vaugelas.

Que ma foy, mon honneur, mon amour y consente !
Mais vous qui me parlez d'une voix menaçante ...
Iphig.

On dit regulierement *y consentent*, par ce que ce Verbe se rapporte à plus d'un *Nominatif.* On peut ajoûter cette autre expression à luy, comme partant d'un Auteur qui fait foy.

L'un ny l'autre jamais n'ose lever les yeux ...

Pour dire *ny l'un ny l'autre.* Ce vers est dans Phedre & Hypolite.

VIII. REGLE.

C'est aussi pour prendre sa commodité dans la structure des vers, soit pour la Rime, soit pour l'Elision qu'on voudroit ou pratiquer ou éviter, c'est, dis-je, pour cette fin qu'on peut mettre indifferemment *encore* ou *encor*, *donc* ou *donques*, *avec* ou *aveque*, *jusque* ou *jusques*, *même* Adverbe ou *mêmes*, *gueres* ou *guere*, *graces aux Dieux* ou *grace aux Dieux.*

J'iray juſques dans Rome en briſer les liens
Avec tous ſes ſujets *aveque* tous les miens.
P. Corn. *Nicom.*

Les Colombes en guerre aveque le Milan . . .
Benſer.

Deſpreaux *dit en cét endroit.*
Car lorſque ſon Démon commence à l'agiter
Tout, *juſqu'à* ſa ſervante eſt preſt à deſerter.

Et le même dit dans la Sat. 9.
Et n'a point de portail, où juſques aux corniches
Tous les piliers ne ſoient envelopez d'affiches.

Et *mêmes* étant ſi hardy
De recoler *juſqu'à* midy.
Sarrazin *dans la Pompe funebre de Voiture.*

Juſqu'icy la Fortune & la Victoire *mêmes*
Cachoient mes cheveux blancs ſous trente Diadêmes.
Racine, *Mitrid.*

Dans la même Piece.
Et je rends *grace au Ciel* qui nous a r'aſſemblez.

Et il dit dans Phedre & Hipol.
Graces au Ciel, mes mains ne ſont pas criminelles.

Au temps qui court nous n'en voyons plus *gueres*
De ces Heros, de ces gens peu vulgaires....
Benserade, *Rondeaux*.

Moliere fait rimer *gueres* avec *affaires* dans *l'Etourdy*, & là même *guere* avec *faire*, & le Pays rime *Moliere* luy même avec *guere*.

Sensible à tout plaisir il ne t'importe *guere*
Si la Scene a perdu le celebre *Moliere*.

CHAPITRE III.

Du vicieux concours de voyelles, appellé Hiatus.

I. REGLE.

IL faut éviter dans nôtre versification, comme une faute considerable, de placer de suite deux mots, dont le premier finisse par une voyelle autre que l'*e* muet, & le second commence par quelque voyelle que ce puisse être. C'est à cette vicieuse rencontre de voyelles que l'on a donné le nom d'*hiatus*: parce qu'en effet on ne sçauroit passer immediatement d'une

d'une voyelle à l'autre sans une maniere de *bâaillement*, qui rend la mesure extrêmement languissante. Comme on éprouvera en lisant ces vers de Theophile qui est tout propre pour fournir des exemples de mauvaises licences.

Il est vray que mon sort en *cecy est* mauvais
C'est que beaucoup de gens sçavent ce que je fais ;
Quelques lieux si cachez où mon peché se niche,
Aussi-tôt mon *peché* au carrefour s'affiche ;
Par tout *où on* me voit je suis toûjours à nu . . .

Le seul cas où je trouve que les Auteurs exacts n'ont point d'égard à *l'hiatus*, c'est dans la repetition de l'Affirmation *Ouy*, *ouy*.

Ouy, *ouy*, croy si tu veux, qu'on en veut à ta vie.
Scudery.

Ouy, *ouy*, je veux parler, & ce dessein m'ameine.
La Calprenede, *dans Herode.*

Ah ! il faut moderer un peu ses passions.
Moliere, *dans les Fâcheux.*

Mais on peut sauver en quelque sorte *l'hiatus*, sur l'aspiration de la premiere syllabe de ce vers. *Tant y a*, que l'on

trouve dans quelques Comedies, comme dans les *Plaideurs* de Racine, c'eſt une affectation originale pour faire connoître le caractere de l'Acteur; & cela n'eſt pas ſujet aux Regles.

II. REGLE.

Les mots qui commencent par une *h douce*, ſont regardez comme n'ayant à leur tête que la voyelle qui ſuit cette *h*: ce qui fait que le vers ſuivant eſt defectueux.

I'ay horreur d'un ſuccez, qu'il faut qu'un crime achette.

Et celuy-cy eſt bon.

I'ay honte d'un ſuccez, qu'il faut qu'un crime achete.

Parce que l'*h* eſt aſpirée en *honte*, & vaut une conſone, au lieu qu'elle eſt *douce* en *horreur*. Elle eſt aſſez forte dans l'Adverbe *Hier*, pour pouvoir être placée aprés un mot finiſſant par une voyelle.

Vous l'avez vû, Seigneur, dans ces lâches ſoldats
Qui hier même à vos yeux chercherent mõ trépas.

Aussi hier à l'abord il m'étoit fort nouveau . . .

Sçachez que Dom Alvar vous *conta hier* l'Hiſtoire . . .

T. Corneille.

Quoy qu'elle ne le ſoit pas ſuffiſamment pour empêcher l'éliſion de l'*e muet* : car on dit *le jour d'hier, d'hier au ſoir*, & non *de hier*.

Vous le connoiſſez donc arrivé *d'hier* au ſoir ?

T. Corneille.

Et c'eſt la diſtinction que nous avons dit qu'il faut ajoûter à la déciſion de Richelet dans ſon Dictionnaire.

III. REGLE.

Le *t* ne ſe faiſant jamais ſentir dans la conjonction *&*, elle demeure ſujette à *l'hiatus*, comme s'il n'y avoit que *é* ſeulement. Ainſi ce ne ſeroient plus des vers aujourd'huy que ceux de Ronſard, parlant du ſerpent qui muë.

. . . . . *& en* cent nœuds retords
Accourcit, *& alonge, & enlace* ſon corps.

Pour cette raiſon ſi l'on vouloit employer ces expreſſions *pié à pié, pié à terre*,

il faudroit écrire, & lire, *pied à pied*, *pied à terre.*

L'Enfant met *pied à terre*, & puis le vieillard monte.

La Fontaine.

Il faut auſſi faire ſentir le *d*, en prononçant *bled*, dans ce vers de Sarrazin.

Pour ſubſiſter mange ſon *bled en* verd.

CHAPITRE IV.

De l'e Muet dans la derniere ſyllabe lorſqu'il y eſt precedé d'une voyelle ou d'une diphthongue.

I. REGLE.

LEs mots qui ont un *e* de cette ſorte dans la derniere ſyllabe, comme, *renommée*, *vie*, *joye*, *j'avouë*, & une infinité d'autres, ne peuvent être placez que devant les mots qui commencent par voyelle ou diphthongue, afin de faire éliſion : par exemple, *ſa renommée éclate*, *une joye infinie*, & ce ſeroit une faute de placer ces mots devant des conſones, & de dire par exemple, *une vie parfaite* . . . . *j'avouë*

que j'ay tort . . Pour cette raison les deux vers qui suivent seroient insuportables aujourd'huy.

Aux discours du Flateur qu'on ne se *fie pas*,
Il vous *loüe tout* haut, & vous *joüe tout* bas.

C'est ce qu'il y a à reprendre dans ce vers du Misantrope.

Mais elle bas ses gens & ne les *paye point*

Et dans celuy-cy tiré du Testament de Scarron.

Ma *Pie qui* des mieux caquette
Aussi pour joindre à sa Cazette.

II. REGLE.

Comme cét *e* ne sçauroit être *élidé* au plurier soit des noms, soit des verbes, à cause de l'*s* ou de l'*nt* dont il y est suivy, comme *vies*, *joyes*, *ils avouënt*, *ils louënt* : il s'ensuit que semblables mots ne peuvent jamais avoir place qu'à la fin du vers, pour y tenir lieu de rime, & que les deux vers suivans ne valent pas mieux que ceux que nous avons rapportez auparavant.

Au discours des Flateurs qu'on ne se *fie pas*,
Ils nous *loüent* tout haut, & nous *joüent* tout bas.

Theophile est plein de ces sortes de vers.

A ces *genies* vigoureux....
Ils *croyent* que le vin m'ayant gâté l'haleine
M'a fait plus de bourgeõs qu'on n'en peint à Silene.

III. REGLE.

Je ne sçay que *ils ayent*, que l'on employe au milieu du vers contre la Regle precedente, mais c'est en ne donnant qu'une syllabe à *ayent*.

Mais quoy qu'ils *n'ayent* pas mis mon cœur dans tes liens....
T. Corneille.

Et on trouve dans la Comedie qui a pour titre *Sanche Pansa*.

De meurtre & de sang ils *ayent* couvert la terre....

La raison de toutes ces Regles se prend de ce que l'*e muet* dans ces rencontres ne se faisant entendre que tres foiblement,

les vers paroîtroient tronquez. Ainſi Moliere dans les Fâcheux, ayme mieux ne donner qu'une ſeule ſyllabe au mot de *queuë*, placé devant une conſone, que de faire un vers qui auroit paru manquer d'une ſyllabe, ſi *queuë* en avoit fait deux.

Je pouſſe, & je me trouve en un Fort à l'écart
A la *queuë* de nos chiens moy ſeul avec Drecard.

Les Anciens faiſoient plus, car alors ils ôtoient cét *e* de l'écriture, & en marquoient le retranchement avec l'Apoſtrophe, comme S. Gelais.

Je vous *prï* cependant
N'être ailleurs prétendant.

Et un autre de nos vieux Poëtes dans ces vers qui ſentent bien le vieux temps.

Et jamais du peché l'adultere viſage
Ne *jou'* de la vertu ſi bien le perſonnage
Que l'Aſne revétu du Leonin manteau
Ne découvre à la fin ſon Arcadique peau.

CHAPITRE V.

Des Vers Enjambez.

I. REGLE.

C'Eſt un *Enjambement* vicieux dans la Poëſie Françoiſe, que de pouſſer le Sens, qu'on aura commencé dans un vers, juſques dans le vers ſuivant, & de reprendre là quelque ſens nouveau, avant la fin du vers. Au reſte par *changer de ſens :* on n'entend icy que paſſer ſimplement d'une partie d'un *membre* à l'autre, & qu'on s'arrête auſſi ſur la rime, pour la faire ſentir ; ſi l'on vient à ſeparer ces deux repos, pour les nommer ainſi, l'un paroîtra peu naturel, le ſens ne finiſſant pas, & l'autre peu harmonieux ſans la Rime. C'eſt pour cela qu'on veut que la Rime tombe toûjours avec le Sens, & que ſi l'on n'a pû enfermer dans le premier vers ce qu'on avoit commencé, on ne l'acheve pas avant la fin du vers ſuivant. C'eſt icy peut-être la plus grande delicateſſe de nôtre Poëſie. Exemple des vers enjambez.

Quelqu'un fit mettre au cou de son chien, qui mordoit,
Un bâton en travers : --- luy se persuadoit
Qu'on l'en estimoit plus ; --- quand un chien vieux & grave
Luy dit, On mord en traître aussi souvent qu'en brave.

II. REGLE.

Suivant la Regle precedente, c'est bien une faute de terminer au milieu du vers le sens qui a commencé dans le vers precedent, mais ce n'en est pas une, de l'y interrompre, soit par un emportement figuré, comme dans Rodogune.

Où seule, & sans appuy contre mes attentats
Je verrois.... Mais, Seigneur, vous ne m'écoutez pas !

Despreaux, 3. *Sat.*

N'y manquez pas du moins, j'ay quatorze bouteilles
D'un vin vieux.... Boucingo n'en a point de pareilles.

Soit dans le Dialogue lorsque celuy

qui parloit eſt coupé par quelqu'un, comme dans la même Tragedie.

Eſt-ce un frere? Eſt-ce vous dont la temerité
S'imagine....
Rodogune.

Appaiſez ce courroux emporté.
Antiochus.

III. REGLE.

Toutefois il faut bien prendre garde que le ſens ſoit tout à fait ſuſpendu à l'endroit où l'on fait interrompre : en ſorte que cette ſuſpenſion promette quelque choſe qui auroit pû remplir le vers, ſi l'on n'avoit été coupé. Car ſi le ſens étoit ſuffiſamment déterminé, l'arrivée imprevuë d'un Acteur, ny le ſoudain changement de diſcous ne ſauveroient point l'Enjambement, comme ſi Deſpreaux eut dit,

N'y manquez pas du moins, j'ay quatorze bouteilles
De vin vieux.... Boucingo n'en a point de pareilles.

Au lieu de dire, comme il a fait, *d'un*

vin vieux : C'eſt l'article indeterminé *un*, qui ſuſpend l'expreſſion, & laiſſe quelque choſe à attendre. Il y a encore un fort bon endroit dans Rodogune, où il ſemble que l'Auteur s'eſt un peu negligé pour ce regard.

Seigneur, voyez ſes yeux
Déja tous égarez, troubles, & furieux ;
Cette affreuſe ſueur qui court ſur ſon viſage,
Cette gorge qui s'enfle .... Ah bons Dieux quelle rage !

IV. REGLE.

Il faut remarquer à cette occaſion que dans le Dialogue, & ſur la Scene, chaque recit doit finir avec un vers entier, à moins qu'il n'y ait occaſion de couper celuy qui parle, ou que le tronçon de vers, par où l'on finit, ne comprenne un ſens entier, & ſeparé par un point de tout ce qui a precedé. Ainſi dans la Scene III. du quatriéme Acte d'Andromaque, Oreſte acheve un recit en cette ſorte.

De Troyes en ce pays réveillons les miſeres
Et qu'on parle de nous ainſi que de nos Peres.
Partons je ſuis tout preſt.

Cét Hemistiche ne tient à rien. Et Hermione finissant sa réponce, est interrompuë avant la fin du vers.

Courez au Temple : il faut immoler. . . .

Tout cela est dans les Regles.

V. REGLE.

Dans le stile familier, & dans le Burlesque quelques-uns ne font point de scrupule d'enjamber d'un vers à l'autre, comme on a vû dans la petite Fable que nous avons rapportée au commencement de ce Chapitre, elle est de Benserade; & comme on peut voir encore dans celle-cy qui est de la Fontaine.

Un Astrologue un jour se laissa cheoir
Au fonds d'un puits. On luy dit, Pauvre bête,
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir
Pense-tu lire au dessus de ta tête ?

Toutefois il seroit mieux de n'user jamais de cette licence, qui est trouvée tout à fait desagreable, sur tout dans le stile serieux, & sur la Scene.

CHAPITRE VI.

De la Cesure pour le regard des vers de dix, & de douze syllabes.

IL seroit assez mal-aisé de soûtenir bien sa voix sur dix ou sur douze syllabes de suite sans respirer, sur tout dans une prononciation grave & majestueuse, comme lorsqu'on recite ou qu'on déclame des vers. C'est pour cette raison qu'on a voulu marquer dans les deux especes de nos plus grands vers un certain *repos*, qui les partage en deux Hemistiches : & c'est à quoy on a donné le nom de *Cesure*. Sur quoy il y a presentement des regles bien severes à observer.

I. REGLE.

Dans les vers de dix syllabes la *Cesure* porte toûjours sur la quatriéme, & sur la sixiéme dans ceux de douze. Comme

Peut-on des Cieux --- voir la magnificence,
Et s'endurcir --------- à ne pas croire un Dieu ?
Rien de bon sens ------ ne prouve tant l'absence...
Benserade, *Rondeaux*.

Ainſi de plus grands Saints -- la ſageſſe profonde
Pour ne vivre qu'à Dieu ---- fuyoit les yeux du Monde.

P. Corneille.

II. REGLE.

Puiſqu'il s'agit d'une maniere de *repos*, il eſt clair que cette quatriéme ou cette ſixiéme ſyllabe, qui portent la Ceſure, ne ſçauroient ſouffrir l'*e muet*. Car le propre de cét *e*, comme on l'a déja dit, eſt de faire que la voix coule par deſſus imperceptiblement, & ſans s'arrêter. Ainſi les vers ſuivans n'auroient aucune *Ceſure* & ſeroient inſupportables,

Pour la gloire --- tout travail eſt leger.
Pour la belle gloire --- tout travail eſt leger.

C'eſt pour cette raiſon qu'on ne ſçauroit juſtifier cét Hemiſtiche de Rotrou.

Allez, aſſeurez-le --- que ſur ce peu d'appas
Il eſt plus abſolu que deſſus ſes Etats.

Car l'*e* eſt muet dans le monoſyllabe *le*, *aſſeurez-le*, comme il paroît, parce qu'il eſt ſujet à l'Eliſion. Et cela eſt ſi conſtant que Marot met cét Article au bout

d'un vers *feminin*, faisant rimer *pers-le*, avec *perle*, comme il a été dit au 3. Chap. de la 1. Partie. Je trouve encore dans Scuderi un Hemistiche de la maniere de celuy de Rotrou.

Privez-le, privez-le --- de cette grace insigne.

Mais je doute que leur exemple puisse autoriser une semblable Cesure, excepté auprez de ceux qui prononcent *Asseurez-lé, privez-lé.*

III. REGLE.

La Cesure doit toûjours tomber sur la derniere syllabe du mot, à moins que cette syllabe n'ait un *e muet*; car alors on rejette la Cesure sur la penultiéme, & on *élide* l'*e muet* avec l'Hemistiche suivant, qui doit commencer par une voyelle.

Peux-tu donc te connoî --- tre, & prendre quelque effroy
Dequoy que puisse di ---- re un Mortel comme toy,
Qui comme toy n'est que pousſiere.
Corn. *Imit. de I.* C;

IV. REGLE.

Voicy une Regle que je n'ay pas trouvé propoſée de la ſorte, quoy qu'elle ſe preſente d'abord, n'étant qu'une ſuite de ce que nous avons ſuppoſé au commencement de ce Chapitre touchant la raiſon qu'on a euë d'introduire la *Ceſure* dans nos plus grands vers. Il ne faut que ſçavoir comme on lit, & comme on parle, pour s'appercevoir qu'il y a telle liaiſon entre certaines paroles, qu'on ne les deſunit jamais pour reprendre la reſpiration, & qu'elles doivent être dites tout d'un temps, par exemple l'Adjectif avec ſon Subſtantif, comme *un riche naturel*, le nom avec ſon regime, comme *l'attrait de la vertu*, la prepoſition avec ſon cas, comme *aprés cette diſgrace*. Cela étant ſuppoſé, il faut prendre pour Regle generale, Que *la Ceſure eſt fauſſe toutes les fois qu'en s'y arrêtant, on ſera obligé de s'éloigner de la maniere naturelle de parler ou de lire.* Mais parce que les vers bien *coupez* font le principal agrément de la Poëſie, je veux dire plus en particulier ce qui m'eſt venu ſur ce ſujet.

V. REGLE.

V. REGLE.

La Cesure ne doit jamais tomber entre la prepositon, & le nom qui s'y rapporte, ny entre les verbes *Auxiliaires* & les participes qui y sont attachez. Ainsi les trois vers suivans ne sont point coupez.

J'attens le calme aprés cette horrible tempête....
Enfin la gloire *avoit triomphé* de son cœur....
Alors le crime *étoit accompagné* de honte....

Toutefois ce que nous venons de dire touchant *l'Auxiliaire & son participe*, n'a lieu que quand ils se suivent immediatement; car si l'on met quelque mot entredeux, ils peuvent être separez d'Hemistiches, ce qui paroît assez bizarre. Ainsi il seroit aisé de rétablir la Cesure dans les deux derniers vers, en disant

La gloire *avoit* enfin *triomphé* de son cœur....
Le crime *étoit* alors *accompagné* de honte....

VI. REGLE.

On ne doit point placer de suitte en differens Hemistiches le *Substantif*, *& le*

Genitif, qui en eſt regy, comme dans ce vers de Moliere.

Sçais-tu qu'on n'aquiert *rien de bon* à me fâcher?

Ny le Subſtantif & ſon Adjectif, comme dans celuy cy, qui eſt du même Auteur.

Mais on voit des *rapports admirables* par fois.

Ny enfin le Verbe & le Nom qu'il regit, comme dans cét autre qui eſt de Benſerade.

Un Berger *nourriſſoit ſon chien* de brebis mortes...

Si pourtant ce qu'on a reſervé pour le ſecond Hemiſtiche, le remplit tout entier, avec le ſecours de quelque Epithete, ou Attribut; toutes ces ſeparations ſont permiſes, & receuës comme

Le redoutable *attrait d'un plaiſir* deffendu...
Une *proſperité capable* d'ébloüir....
Le ſage qui *connoît le prix* de la Vertu....

C'eſt auſſi contre l'exactitude de ſeparer d'Hemiſtiche deux Adjectifs qui ſe rapportent à un même Subſtantif, à moins que le dernier Attribut ne faſſe tout ſeul

la moitié du vers, comme nous avons dit. Ainsi dans ces deux vers de Despreaux.

Ses Chanoines *vermeils, & brillans* de santé
S'engraissoient d'une *sainte & molle* oysiveté.

La Cesure du premier est reguliere sans contredit, celle du second peut-être contestée.

VII. REGLE.

On doit éviter *d'enjamber* du premier Hemistiche au second : je veux dire, que si on porte un sens au delà de la moitié du vers, il ne faut pas l'interrompre avant la fin : parce qu'alors le vers sembleroit avoir deux Cesures, ce qui seroit desagreable. Le premier de ces deux vers, que nous avons déja rapportez ailleurs, auroit ce deffaut, si le style en étoit serieux.

Et s'habillant --- en homme, --- sous le linge
Le singe aussi ne passa que pour singe.

VIII. REGLE.

On a déja vû dans la premiere Partie, Chap. 1. les raisons que l'on a de rejetter la rime des deux Hemistiches, com-

me dans ce vers qui eſt d'un illuſtre Ecrivain.

Vous feriez bien, & *moy*, je fais ce que je *doy*:
Vôtre exemple n'eſt pas une regle pour moy.

On ajoûte premierement que non ſeulement la rime franche dans les Hemiſtiches, rend le vers defectueux, mais auſſi ce qui en approche beaucoup. Comme

Icy tout m'importune, & le trouble où je *ſuis*
Dans le bon-heur *d'autruy* trouve un ſurcroît *d'ennuys*.

Secondement, que les Hemiſtiches des vers qui ſe ſuivent immediatement, ne doivent pas rimer entr'eux. C'eſt ce qu'il y à redire dans ces deux vers de Godeau qui reſſemblent mieux à un Quatrain qu'à un Diſtique.

Si la grace à ton *cœur*, par ſa clarté celeſte
N'eut découvert *l'horreur* de ce piege funeſte.

C'eſt encore ce qui a échapé à l'Auteur de l'Agamemnon.

Cét empire *odieux* deshonoré cent fois
Par la haine des *Dieux* & les crimes des Rois.

Troisiémement que ce qui fait quasi une rime au milieu de deux vers, qui se suivent, y est desagreable. Comme dans le Poëme sur la vie de J. C.

Mon cœur, si la *douleur* n'éteint vos sentimens
Renouvellez vos *pleurs* & vos gemissemens.

Et un peu aprés.

Mes yeux pourrez-vous bien sans vous noyer de pleurs
De vôtre *Redempteur* regarder *les douleurs?*

Ce qui est encore contre ce que nous avons remarqué auparavant.

Enfin qu'il est de l'exactitude, ce semble, d'éviter la rime de l'Hemistiche avec la fin du vers précedent & de celuy qui suit; quoy que les grands Auteurs se negligent quelquefois là-dessus.

Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage *affreux*
A la fin tous *ces jeux*.....

Despr. *Art. Poet.*

Tant de fiel entre-t'il dans l'âme des Devots!
Et toy fameux *Heros*....

Lutrin.

Je ne m'explique point, Osmin, & je prétens
Que du moins il faudra la demander *long-temps*.
Je sçay rendre aux Sultans . . . .
Rac. *dans Bajaz.*

Nos vieux Poëtes affectoient cela, & en faisoient leurs *Bastelées* : mais il y a long-temps que la mode des *Bastelées* est passée. Et il ne faut pas s'étonner si ces rimes mises hors de leur lieu choquent dans les vers, puisqu'elles suffisent pour gâter une Periode même dans la Prose, où l'oreille ne demande pas une harmonie si reguliere.

Ils s'occupent du soin de leur *équipage*, & de la recherche des commoditez de leur *voyage* . . . .
Essais de Morale. Tom. 2.

IX. REGLE.

Comme un même mot pris dans la même signification, ne fait pas proprement une Rime, aussi loin de gâter l'Hemistiche, il y donne une grace & une force toute particuliere, lorsque la repetition en est à propos.

Grand Roy, pourſuy toûjours, aſſeure leur repos ;
Sans elles un *Heros* n'eſt pas long-temps *Heros*.
De-preaux.

C'eſt la même choſe pour le regard du même mot repeté au milieu des vers qui ſe ſuivent. Comme

Quoy ! Dieu me fit un *cœur*, & s'offre à l'enflammer !
Et Dieu qui fait ce *cœur* n'en obtient point l'hommage !
L'Auteur veut s'abbaiſſer juſques à ſon ouvrage !
Et s'il daigne *m'aymer*, puis-je ne pas l'aymer ?

Il eſt à propos de faire remarquer en finiſſant cette ſeconde Partie, que nos Voiſins ne ſçavent ce que c'eſt que toutes ces Regles ſi ſeveres, dont nous venons de parler, & qui rendent aſſeurement nôtre verſification beaucoup plus mal aiſée que celle de toutes les langues, ſoit mortes, ſoit vivantes, dont nous avons quelque connoiſſance. Ainſi, par exemple, ce n'eſt pas connoître la Poëſie Italienne, que d'attribuer certaine abondance de vers à autre choſe, qu'au peu de Regles que l'on y obſerve, ou

prendre de là occaſion de preferer les Poëtes Italiens aux François. Et pour en mieux convaincre je veux examiner en peu de mots une Octave du Taſſe priſe au hazard dans le ſeptiéme Chant de ſa *Gierusalemme Liberata.* Voicy comme il décrit un orage.

Da gl'occhi de' mortali un negro velo
Rapiſce il giorno, e'l ſole : e par che avampi
Negro via piu c'horror d'Inferno, il Cielo
Coſi fiammeggia in fra baleni, e lampi.
Fremono i tu oni, e pioggia accolta in gelo
Si verſa, e i prati abbatte, e inonda i campi.
Schianta i rami il gran turbo, e par che crolli
Non pur le Querce, mà le Rocche, e i colli.

On voit d'abord que les Italiens ne ſe font point un ſcrupule de l'Enjambement des vers, puiſqu'icy le ſens du premier ne finit qu'au milieu du ſecond.

Da gl'occhi de' mortali un negro velo
Rapiſce il giorno, e'l ſole ;

On trouve l'enjambement de l'Hemiſtiche dans le vers ſuivant.

Negro via piu c'horror ---- d'Inferno, il Cielo...

Ils ne

Ils ne s'embaraſſent point de l'*Hiatus*, faiſant manger les voyelles comme elles ſe rencontrent, par exemple, l'*i* avec l'*u* dans la ſeptiéme ſyllabe du premier vers, & l'*e* avec l'*i* dans la troiſiéme du ſecond. Mortal*i un*.... rapiſ*ce il*.... Ils obſervent le même à l'égard des diphthongues, ce qui eſt plus rude, comme dans le quatriéme & dans le cinquiéme vers, fiammeggi*a in*.... pioggi*a ac*colta.... Ils font plus, & ils *élident* en une ſyllabe juſques à trois voyelles de ſuite appartenantes à trois mots differens : le ſixiéme vers offre deux exemples de cette ſorte d'Eliſion, à ſçavoir, ſur la troiſiéme & ſur la ſeptiéme ſyllabe.

Si verſ*a*, *e i* prati abbatte, *e i*nonda i campi...*e*

Ce qui eſt d'autant plus deſagreable, qu'en liſant ils font ſentir toutes ces voyelles, au lieu que nôtre *e muet* eſt entierement ſupprimé dans la prononciation, quand il ſe mange. Ainſi, par exemple, la troiſiéme ſyllabe de ce vers fait entendre à l'oreille une maniere de ſifflement, ou de *Triphthongue*, compoſée des ſons de l'*a*, de l'*e*, & de l'*i*, ce qui rend la meſure tout-à-fait languiſſante. On voit encore trois voyelles jointes en

une même syllabe dans la penultiéme du dernier vers.

Non pur le Quercie, mà le Rocche, e i colli.

Ils n'ont que cette sorte de vers, où ils ayent égard à la *Cesure*; & cette Cesure ne se fait pas necessairement, comme parmy nous, ou sur la derniere syllabe du mot, comme elle l'est par hazard dans ce vers.

Negro via piu c'horror — d'Inferno, il Cielo...

Ou sur la penultiéme, à condition qu'il y ait élision dans la derniere, comme

Da gl'occhi de' morta — li un negro velo...

Mais aussi sans cette condition, comme

Non pur le Quer — ce, mà le Rocche, e i colli.

Et comme cette Cesure n'est parmy eux qu'un Accent soûtenu, & que l'Antepenultiéme du mot soûtient quelquefois l'Accent chez les Italiens, ils y placent aussi la Cesure, comme on le voit dans cét autre vers du Tasse.

En ſembiante magna ---- nimo, & auguſto....

Mais ce qui donne de grandes facilitez pour la Ceſure, c'eſt qu'elle peut porter ou ſur la quatriéme ſyllabe du vers, ou ſur la ſixiéme, ainſi qu'il plaît à l'Auteur. Elle eſt ſur la ſixiéme dans le premier vers de cette Octave,

Da gl' occhi de' mortali un negro velo....

Ainſi que dans le deuxiéme, troiſiéme, ſixiéme, ſeptiéme & ſur la quatriéme dans tous les autres.

Coſi fiammeg ---- gia in fra baleni, e lampi....

Cette diverſité fait qu'il y a fineſſe à donner la cadence aux vers Italiens, en liſant : & comme ſuivant ces remarques il y a juſques à cinq ou ſix manieres de Ceſure toutes receuës, on ne ſçauroit preſque jetter onze ſyllabes ſur le papier qu'on n'en rencontre quelqu'une, & qu'on ne trouve un vers tout fait.

Ces reflexions ajoûtées à celles, que nous avons faites dans la premiere Partie, & à la licence que les Italiens prennent de tronquer, & de défigurer preſ.

que tous leurs mots, font voir assurément que leur versification est infiniment plus facile que la nôtre ; mais aussi qu'elle n'a pas cette justesse, & qu'elle est dépoüillée d'une infinité d'agrémens qui nous sont particuliers.

Fin de la seconde Partie.

TROISIE'ME PARTIE.

DES OUVRAGES particuliers à la Poëſie Françoiſe.

C'Eſt à ceux qui traitent de la *Poëtique* en general, de donner les Regles du *Poëme Epique*, des *Actions Dramatiques*, de l'Ode, de l'Eglogue, de l'Elegie, & de la Satire; parce que les Regles en ſont univerſelles pour toutes les Langues, & pour toutes les Nations. Mais quand on s'eſt borné à la *Poëſie* Françoiſe, on ne doit traiter, pour ſe tenir dans ſon ſujet, que des Pieces dont le caractere, & la maniere y ſont quelque choſe de propre, & de particulier.

CHAPITRE PREMIER.

Des Stances, & de leurs differentes especes.

UNe *Stance* n'eſt autre choſe qu'un nombre arrêté de vers, comprenans un ſens parfait, & mêlez d'une maniere particuliere, qui s'obſerve dans toute la ſuite de la piece.

PREMIERE REGLE.

On ne doit jamais *enjamber* d'une Stance à l'autre, comme font les Grecs, & les Latins dans leurs *Strophes*, auſquelles, à cela prés, nos Stances ont beaucoup de rapport. On dit que les Stances ſont *enjambées*, lorſque chacune priſe ſeparément ne fait pas ſon ſens parfait.

II. REGLE.

Il faut conclure chaque Stance par quelque penſée plus fine, & par quelque trait plus piquant que le reſte, à peu prés comme on fait l'Epigramme : excepté qu'on ne faſſe qu'une ſimple traduction, car alors on n'eſt pas maître de ſa matiere.

III. REGLE.

Quoy qu'on faſſe des Stances toutes entieres d'une même ſorte de vers, comme d'Alexandrins, de ceux de dix, ou de huit, & de ſept ſyllabes, & jamais de ſix ſans les mêler; toutefois ſi on a deſſein de joindre ſimplement les Rimes Maſculines, & feminines de deux, il faut employer des vers de differente meſure; afin que par ce mêlange on puiſſe connoître au moins que ce ſont des Stances.

IV. REGLE.

Il eſt bon de regler ſes Stances en ſorte que le premier vers, & le dernier y ſoient d'eſpece differente, l'un Maſculin, & l'autre Feminin. Parce qu'autrement l'oreille eſt un peu choquée de trouver en paſſant d'une Stance à l'autre deux vers Maſculins, ou deux Feminins de ſuitte, qui ne riment pas enſemble; à ſçavoir, le dernier de la Stance qu'on a lûë, & le premier de celle que l'on va lire. Neantmoins le contraire ne paſſe pas encore pour faute, nos bons Auteurs l'ont pratiqué, & l'on ne ſcauroit faire autrement dans les couplets d'une chanſon.

V. REGLE.

Que si pour quelque raison on s'est déterminé à une sorte de Stances où le premier, & le dernier vers soient de même espece, c'est une exactitude loüable de mettre des vers Masculins dans la seconde Stance aux mêmes endroits où la premiere en a de feminins, & reciproquement faire répondre les Feminins de celle-là aux Masculins de celle-cy, & ainsi alternativement jusqu'au bout de la piece. On évite par là ce qu'il y a de desagreable à lire deux vers de suite de même espece qui ne riment pas ensemble. Corneille en use presque toûjours de la sorte, comme on verra dans les exemples que nous citerons de luy dans le Chapitre suivant. Ainsi ayant commencé un Quatrain par ce vers Masculin

Seigneur, tu fais sur moy tonner tes jugemens...;

Il en met un Feminin à la tête du Quatrain qui suit immediatement aprés.

Mon ame épouvantée à l'éclat de leur foudre...;

VI. REGLE.

Pour le choix des vers de mesures differentes, il est arbitraire, pourvû qu'on n'employe pas ceux de sept syllabes à la suite de ceux de huit, & de six, où ils seroient desagreables.

VII. REGLE.

Si nous voulons distinguer nos Stances par le nombre de vers, nous en trouverons de sept sortes, le *Quatrain*, le *Sixain*, le *Huitain*, le *Dixain*, celles de cinq vers, de sept, & de neuf ne sont pas si communes, parce qu'elles paroissent un peu gênées, ayant necessairement trois rimes sur deux. Et comme c'est déja une espece d'irregularité contre le genie de nôtre Poësie, qui ayme à *apparier* ses rimes de deux à deux, les Maîtres ne se sont pas mis beaucoup en peine d'y donner des Regles, & les ont quasi abandonnées au caprice de ceux qui s'en peuvent accommoder. Nous ne laisserons pas d'y faire nos observations.

VIII. REGLE.

Nous avons dit dans le 1. Chapitre du

Livre premier, qu'il ne faut plus revenir, qu'aprés six vers, à une rime qu'on aura employée quand même on ne mettroit pas les mêmes mots. *Cette Regle*, ajoûte l'Auteur de la nouvelle Methode, *est indubitable dans les vers suivis. En diverses Stances*; continuë-t'il, *on s'en pourroit plus facilement dispenser, parce que chaque Stance est considerée séparément. Neantmoins il est sans doute meilleur de l'y observer aussi, & c'est au moins une negligence de ne le pas faire, si ce n'est pas une faute essentielle.* La remarque de l'Auteur de Port-Royal est juste : & voicy un exemple de cette negligence dans le Poëme d'Arnaud d'Andilly.

STANCE XLIV.

.....

Et ta foible raison aprés divers combats
Trahit ses sentimens par la crainte du blâme,
C'est ta voix qui le livre aux bourreaux inhumains.
Miserable, crois-tu soüillant ainsi ton *ame*,
Te laver de ton crime en te lavant les mains?

STANCE XLV.

Mais icy mon esprit de colere *s'enflame:*
Rien ne peut égaler le transport qu'il ressent,
Lorsqu'il voit, ô Seigneur, que ton sang innocent
Coule de tous côtez par un supplice *infame* . . . .

CHAPITRE II.

Regles pour chaque sorte de Stances en particulier.

I. REGLE.

NOs plus petites Stances sont les *Quatrains*. Les deux manieres ordinaires d'y ranger les quatre vers, sont de les faire rimer ou alternativement le premier avec le troisiéme, & le second avec le quatriéme; ou bien le premier avec le dernier, & les deux du milieu ensemble. Et c'est lorsque l'on employe cette seconde maniere, qu'il faut observer ce qui est prescrit dans la regle du Chapitre precedent touchant la façon de diversifier les Stances mettant alternativement à leur tête tantôt un vers Mas-

culin, tantôt un Feminin. Nous en allons donner des exemples.

I. MANIERE.

Le plein calme eſt un bien hors de nôtre puiſſance :
Aucun icy bas n'en joüit.
Il deſcendit du Ciel avec nôtre innocence,
Avec elle il s'évanoüit.

Comme ces deux treſors étoient inſeparables
Un moment perdit tous les deux
Et le même peché qui nous fit tous coupables
Nous fit auſſi tous mal-heureux.

II. MANIERE.

Seigneur, tu fais ſur moy tonner tes jugemens ;
Tous mes os ébranlez tremblent ſous leur menace :
Ma langue en eſt muette, & mon cœur tout de glace
N'a plus pour s'expliquer que des fremiſſemens.

Mon ame épouvantée à l'éclat de leur foudre
S'égare de frayeur & s'en laiſſe accabler.
Tout ce qu'elle prévoit ne fait que la troubler,
Et mon eſprit confus ne ſçauroit que reſoudre.

Ces exemples ſont tirez de la Traduction de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, par P. Corneille : nous y en chercherons auſſi pour les autres ſortes de Stances, & on ſera toûjours bien aiſe de n'en propoſer que d'édifians, toutes les fois qu'ils viendront au ſujet ; quand ce ne ſeroit que pour faire reſſouvenir les Ecrivains que la Poëſie n'eſt jamais ſuſceptible du dernier ſublime, que lors qu'elle chante la Divinité, pour parler comme ces anciens Maîtres, qui n'ont fait que ce ſeul uſage d'un Art qu'ils ont enſeigné au Monde.

II. REGLE.

Je trouve quatre manieres differentes de ranger cinq vers en une Stance. Les voicy par des exemples.

I. *MANIERE.*

O Ciel, que l'homme eſt vain, qui met ſon eſperance
Aux hommes comme luy ;
Qui ſur la creature oſe prendre aſſurance
Et ſe propoſe un ferme appuy
Sur une éternelle inconſtance !

Il commence la Stance qui ſuit celle-cy par un vers Maſculin ſuivant la V. Regle du Chapitre precedant.

II. MANIERE.

Vrayment ſage eſt celuy, dont la vertu reſſerre
Autour du vray bon-heur l'eſſor de ſon eſprit.
Qui prend pour du fumier les choſes de la Terre,
Et qui ſe fait la guerre
Pour gagner Jeſus-Chriſt.

III. MANIERE.

Ce que tu vaux eſt en toy même,
Tu fais ton prix par tes vertus
Tous les encens d'autruy ſont encens ſuperflus,
Et ce qu'on eſt aux yeux du Monarque ſuprême,
On l'eſt par tout, & rien de plus.

IV. MANIERE.

Que de charmes, Seigneur, ta bonté juſte & ſainte
Reſerve pour les cœurs qui vivent ſous ta crainte!
Qu'immenſe en eſt l'excez!
Et qu'il porte une douce atteinte
Dans l'ame qui par là s'ouvre chez toy l'accez!

On pourroit ranger ces rimes en une cinquiéme maniere, *sainte, excez, accez, crainte, atteinte.*

III. REGLE.

Nous avons de deux sortes de *Sixains* qui ont des differences assez remarquables : les premiers ne sont autre chose qu'un Quatrain, auquel on ajoûte deux vers de rime differente en espece de celle qui a terminé le Quatrain. Les Sixains de cette espece admettent deux sortes d'arrangement, pour leurs quatre premiers vers, selon que les Quatrains sont de la premiere ou de la seconde maniere marquée dans la premiere Régle : & c'est une maxime que le Quatrain n'enjambe point sur le *Distique*, mais que le sens soit accomply au quatriéme vers. Corneille dans la Preparation à la Communion.

I. MANIERE.

Quand je contemple ta grandeur,
Quand j'y compare ma bassesse,
Je tremble, & toute mon ardeur
Resiste à peine à ma foiblesse.
Tant la confusion qui saisit tous mes sens
Balance mes vœux languissans.

Voicy une explication de ce sentiment de David, *quid mihi est in cœlo, & à te quid volui....*

II. MANIERE.

Ce pompeux appareil de mobiles flambeaux
Qui font rayonner l'or de la voûte étoilée;
L'embarras si distinct de leur course reglée
Fera dire à mes yeux, Ah que les Cieux sont beaux!
Mais mon cœur sourd à leur langage
Y cherche l'ouvrier & dédaigne l'ouvrage.

La seconde espece de Sixains assez commune & fort belle, comprend deux *Tercets*, qui ne doivent jamais *enjamber* le sens de l'un à l'autre : il y doit donc avoir un *repos* aprés le troisiéme vers. Les deux premiers y riment toûjours ensemble, & le troisiéme avec le dernier, ou avec le cinquiéme, mais plus ordinairement avec celuy-cy. Corneille.

III. MANIERE.

Peux-tu donc te connoître & prendre quelque effroy
De quoy que puisse dire un Mortel, comme toy,

Qui

Qui comme toy n'eſt que pouſſiere ?
Tu le vois aujourd'uy tout preſt de t'accabler,
Et dés demain un cimetiere
Cachera pour jamais ce qui te fait trembler.

IV. MANIERE.

Perſonne en ſeureté ne ſçauroit ſe produire,
Ny parler ſans ſe mettre au hazard de ſe nuire,
Ny prendre ſans peril les ordres à donner ;
Que ceux qui volontiers ſe cachent,
Sans peine au ſilence s'attachent,
Et ſans averſion ſe laiſſent gouverner.

IV. REGLE.

Pour les Stances de ſept vers, je trouve qu'on leur donne deux diſpoſitions aſſez differentes. On les compoſe ordinairement d'un *Quatrain*, & d'un *Tercet*, mais ſuivant que l'on commence, par le Tercet, ou par le Quatrain, il faut que le ſens ſoit coupé, aprés le troiſiéme vers, ou aprés le quatriéme ſeulement. Exemples.

Premiere diſpoſition des Stances de ſept Vers.

Tel aujourd'huy t'embraſſe, & ſoûtient ta querelle
Dont l'eſprit infidelle

Dés demain voudra t'opprimer :
Et tel autre aujourd'huy contre toy s'intereſſe
Que pour toy dés demain tu verras s'animer
Tant pour haïr, & pour aymer
Au gré du moindre vent tourne nôtre foibleſſe.

Corneille fait commencer la Stance qui ſuit celle-cy par deux Rimes Maſculines, ſuivant ce qui a été obſervé dans la cinquiéme Regle du Chap. premier.

Ne t'aſſeure qu'en Dieu, mets-y tout ton amour
Juſqu'à ton dernier jour, &c.

Deuxiéme diſpoſition.

Voy comme tout nud ſur la Croix
Victime pure & volontaire
Les deux bras étendus ſur cét infame bois
Jadis pour tes pechez je m'offris à mon Pere.
Y reſervay-je rien de ce qui fut en moy,
Qu'afin de te ſauver, & de luy ſatisfaire
Mon amour n'immolât pour toy ?

V. REGLE.

Nous avons deux ſortes de Stances de huit vers. La plus ſimple comprend deux

Quatrains de la seconde espece marquée dans la premiere Regle : ou même quelquefois de toutes les deux especes ; la plus belle maniere & la mieux diversifiée, comprend deux Tercets, faisant un Sixain de la troisiéme espece, auquel on ajoûte deux vers Masculins, si la Stance commence par des feminins, & au contraire. Il n'est pas inutile de specifier ainsi dans nos Stances les Tercets, ou les Quatrains; parce qu'on connoît par là comment elles doivent être coupées, & où le sens doit finir pour éviter les enjambemens.

I. MANIERE.

Il est bon quelquefois de sentir des traverses
Et d'en éprouver la rigueur :
Elles rappellent l'homme au milieu de son cœur
Et peignent à ses yeux ses miseres diverses.
Elles luy font clairement voir
Qu'il n'est qu'en exil en ce Monde ;
Et par un prompt dégoût empêchent qu'il n'y fonde
Ou son amour ou son espoir.

II MANIERE.

Si tu veux du bon-heur t'applanir la carriere
Choisi-moy pour ta fin souveraine & derniere,

Epure tes desirs par cette intention.
Tes flâmes deviendroient, comme eux, droites & pures,
Tes flâmes que souvent ta folle passion
Recourbe vers toy-même, ou vers les creatures:
Et qui n'ont que foiblesse, aridité, langueur
Si-tôt qu'à te chercher tu ravales ton cœur.

VI. REGLE.

Je ne trouve des *Stances de neuf vers* que d'une seule maniere. C'est un Quatrain que l'on fait suivre par une Stance de cinq vers, observant que le dernier du Quatrain soit different en espece de celuy qui suit, ainsi que le premier & le dernier de la Stance entr'eux. J'appelle icy vers de differente espece les Masculins & les Feminins, sans avoir égard au nombre des syllabes. Exemple

N'attire point sur toy les affaires des autres,
Ne t'embaraſſe point des interests des Grands,
Nôtre propre besoin nous charge assez des nôtres,
Tu te dois le premier les soins que tu leur rends.
Tien sur toy l'œil ouvert, & toy-même t'éclaire,

Avant qu'éclairer tes amis,
Et quand tu peux donner un conseil salutaire
Qui les porte à bien faire,
Donne-t'en le plus ample & le plus prompt avis.

VII. REGLE.

Les *Dixains* sont de deux sortes. Les mieux coupez consistent en un Quatrain, & en deux Tercets, rangez le plus souvent en sorte que le premier & le dernier vers du Dixain soient d'espece differente. La seconde maniere, qui est la moins usitée, comprend deux Quatrains, & un Distique : celle-cy a ses *repos* aprés le quatriéme & aprés le huitiéme vers, & l'autre aprés le quatriéme, & aprés le septiéme. Exemples. C'est toûjours Corneille sur la douceur interieure que Dieu fait goûter à la sainte Table.

I. MANIERE DE DIXAINS.

Heureuse mille fois l'ame qui te reçoit,
Toy son espoir unique, & son unique Maître,
Avec tous les respects, & l'amour qu'elle doit
A l'excez des bontez que tu luy fais paroître!
Est-il bouche éloquente, est-il esprit humain
Qui ne se consumât en vain

S'il vouloit exprimer toute ſon allegreſſe ?
Et peut-on concevoir ces hauts raviſſemens,
Ces avant-goûts du Ciel, que ta pleine tendreſſe
Ayme à luy prodiguer en ces heureux momens ?

II. MANIERE DE DIXAINS.

Tant que le ſang boult dans nos veines,
Tant que l'ame ſoûtient le corps,
Nous avons à combattre & dedans & dehors
Les Tentations & les peines.
Auſſi toy qui mis tant de maux
Au deſſous de ta patience,
Toy qu'une ſainte experience
Endurcit à tous leurs aſſauts ;
Job, tu l'as ſouvent dit, Que l'homme ſur la Terre
Trouvoit toute ſa vie une immortelle guerre.

VIII. REGLE.

C'eſt de toutes ces ſortes de Stances qu'on fait les Odes, les Eloges, les petites Deſcriptions, & generalement les Pieces qui ne ſont pas d'une fort longue étenduë. Ainſi le Livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt étant diviſé par Cha-

pitres, Corneille a trouvé à propos d'en faire la traduction en Stances regulieres, & tout le monde les a employées pour les Pseaumes de David. Arnaud d'Andilly est le premier qu'on sçache qui a voulu donner un Poëme tout entier en Dixains, se moûlant sans doute sur les *Octaves* Italiennes. Mais cela a paru trop gênant dans nôtre langue qui n'a pas aussi grande abondance de Rimes que l'Italienne, où tous les mots finissants par quelqu'une des cinq voyelles, ils ne sçauroient être aussi differemment combinez que parmy nous. Corneille n'a pas voulu mettre en Stances les Chapitres trop longs, se contentant de rimer les deux vers de suite; & peut-être a-t'il observé, outre ce que nous avons dit, que cét entre-lacement étudié devient à la fin un peu dégoûtant. Ainsi il faut s'en tenir à l'Usage qui range les Rimes Feminines, & Masculines de suite deux à deux dans le Poëme, la Tragedie, la Comedie, l'Elegie, l'Eglogue, la Satire, & generalement dans tous les Ouvrages de longue haleine.

IX. REGLE.

Ce qu'on appelle *Stances irregulieres*,

n'eſt pas aſſujety à des regles déterminées. On y employe indifferemment toutes ſortes de Stances depuis le Quatrain juſqu'au Dixain ſans ſe mettre en peine de les couper juſtes aux endroits que nous avons marquez. Le mélange des Rimes y eſt purement arbitraire, pourvû toutefois qu'on y obſerve ces deux choſes; la premiere de ne mettre jamais plus de deux rimes Féminines ou Maſculines de ſuite : ne fut-ce qu'une Fable, ne fut-ce que du burleſque, il ſemble que c'eſt outrer un peu la licence que de mettre

Le bon-homme diſoit : Ce ſont-là jeux de Prince.
Mais on le laiſſoit dire, & les chiens, & les gens
Firent plus de dégât en une heure de temps
Que n'en auroient fait en cent ans
Tous les Liévres de la Province.

La ſeconde choſe à éviter, c'eſt de mettre de ſuite deux vers Maſculins, ou Feminins qui ne riment pas entr'eux. Je m'explique par un exemple. Si l'on rangeoit ſix vers, comme ces mots, qui leur ſerviroient de rimes, *vainqueur*, *gloire*, *honneur*; *deſir*, *victoire*, *plaiſir*, on voit que le troiſiéme vers & le quatriéme ſeroient Maſculins, & ne rimeroient point enſemble:

enſemble : & c'eſt ce que je dis qu'il faut éviter comme une choſe tout à fait deſagreable au milieu d'une Stance. Je penſe en avoir lû quelque exemple dans l'Amphitryon de Moliere. Il eſt vray que ce n'eſt pas de Stances irregulieres, que cette piece eſt compoſée, non plus que les Fables d'où nous avons pris l'exemple précedent, mais de *vers libres* ou *mêlez:* que l'on employe auſſi depuis quelques années pour les *Opera* ou Tragedies en Muſique : Ce qui ne tire pas à conſequence pour faire abandonner la Scene aux vers Alexandrins lorſqu'il ne s'agit point de chant, comme dans l'Amphitryon. Mais où que ce ſoit que l'on employe les *vers mêlez*, je croy qu'il eſt bon d'y obſerver les deux choſes que nous demandons dans les Stances irregulieres. Voicy une traduction de quelques vers Latins, qui furent faits, il y a quelques années, pour Monſeigneur le Dauphin.

STANCES IRREGULIERES.

A Monſeigneur le Dauphin.

JE le voy bien, l'amour des belles deſtinées
Fait courir vôtre cœur au devant des années,

Il soûpire aprés les combats ;
Et lorsque le SOLEIL couronné de lumiere
Remplit de son éclat la terre toute entiere,
PRINCE, l'ombre ne vous plaît pas.

Les neuf sçavantes Sœurs, peu faites aux alarmes,
Craignent par cét endroit quelque affront à leurs charmes :
Vôtre boüillante ardeur murmure du repos,
Et ne pouvant agir, vous pensez en Heros ;
Vous meditez déja de fameuses batailles,
Et la Foudre s'appreste à briser cent murailles.

Un jour tout chantera vos exploits inoüis,
L'Europe encore en vous trouvera son LOÜIS ;
Et le Mars des François chez la future race
Effacera le nom de celuy de la Thrace.

Attendez les Destins ; & du sacré Vallon
Recevez cependant le pacifique hommage :
Semblable de genie, ainsi que de visage
Prenez-y pour un temps la place d'Apollon.

CHAPITRE III.

Du Sonnet, & des Bouts-rimez.

I. REGLE.

LE *Sonnet* comprend quatorze vers, dont les huit premiers roulent sur deux rimes, employées quatre fois chacune, & rangées en deux Quatrains tout semblables. Les six vers qui restent, ne sont autre chose qu'un sixain de la troisiéme maniere marquée au Chapitre precedent, Regle 3.

II. REGLE.

Il faut que chaque Quatrain, & chaque Tercet, enferme son sens parfait & separé : & qu'il y ait de cette sorte un repos aprés le quatriéme vers, aprés le huitiéme, & aprés l'onziéme.

III. REGLE.

Les Sonnets graves & Heroïques, ne se font qu'en vers Alexandrins : mais les vers de huit syllabes ne conviennent pas

mal à ceux que l'on fait sur des sujets moins serieux.

IV. REGLE.

Il y a aussi des Sonnets *irreguliers*, où l'on diversifie les rimes des deux Quatrains, où l'on employe des vers de differentes mesures, & dans lesquels on n'observe precisément, que le nombre de quatorze pour les vers, avec ce qui est marqué dans la seconde Regle. Voicy comme Despreaux parle du Sonnet dans l'Art Poëtique, où il fait connoître en peu de mots & les Regles & le caractere de cette sorte de Poëme, comme il l'a voulu nommer.

On dit à ce propos qu'un jour ce Dieu bizarre } *Apollon*
Voulant pousser à bout tous les Rimeurs François
Inventa du *Sonnet* les rigoureuses loix,
Voulut qu'en deux *Quatrains* de mesure pareille
La Rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille;
Et qu'ensuite six vers artistement rangez
Fussent en deux *Tercets* par le sens partagez.
Sur tout de ce Poëme il bannit la licence;
Luy même en mesure le Nombre & la Cadence,

Deffendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ny qu'un mot déja mis osât s'y remontrer.
Du reste il l'enrichit d'une beauté suprême,
Un Sonnet sans défauts vaut seul un long Poëme.
Mais en vain mille Auteurs y pensent arriver,
Et cét heureux Phenix est encore à trouver....

Voicy un Sonnet tel que Despreaux le sçauroit souhaiter, & dont l'Auteur est assez connu : le Sonnet fut fait à l'occasion de la mort de Madame de France.

SONNET AU ROY.

ROy le plus grand des Rois, pour nous mettre en repos,
De toute vôtre force au besoin r'assemblée
Soûtenez ce revers mêlé mal à propos
Dans les prosperitez dont la France est comblée.

Le deüil n'est pas pour vous, & l'ame d'un Heros
Est une region mal-aisément troublée
Par les noires vapeurs des soûpirs, des sanglots,
Dont on voit icy bas la Nature accablée.

Cependant on apprend que vous avez pleuré :
A travers le Heros l'Homme s'eſt déclaré :
Hauteur ny fermeté n'ont ſceu vous en deffendre.

Vous êtes magnanime, & grand, & genereux,
Mais nous ne ſçavions pas que vous fuſſiez ſi tendre,
Quel treſor n'eſt-ce point pour tous les malheureux ?

Le Pays prétend, Que c'eſt une loy de nôtre Poëſie que la deffence *d'enjamber* d'un vers dans un autre pour le regard des Alexandrins.... Qu'il faut que chaque vers ait en quelque façon ſon ſens parfait..... Que Malherbe & Menard ont le plus contribué à cette tyrannie : Que la longueur du Poëme peut excuſer cette licence ; mais que *dans un Sonnet c'eſt un crime que les critiques ſeveres ne pardonnent point.* C'eſt ce qu'il trouve d'abord à reprendre dans un Sonnet qui commence ainſi.

Amans, ſur qui le Ciel d'une main liberale,
Pour éteindre l'ennuy d'un eſpoir languiſſant,
Verſe tous les plaiſirs d'un Hymen raviſſant....

Il trouve que le premier vers enjambe dans le troisiéme, en tant que le sens qui est suspendu dans celuy-là, n'est determiné que dans ce dernier : ce qui est une maniere *d'enjambement* bien plus supportable que celle dont nous avons parlé dans la seconde Partie de ce Traité ; & toutefois cét Auteur veut que ce soit un crime dans le Sonnet. J'ay voulu rapporter son sentiment, parce qu'il propose quelque chose de parfait, quoy qu'avec des termes trop significatifs : mais je n'ay pas cru qu'il me fût permis d'en faire une regle, parce que les Maîtres, & même Malherbe, se permettent de semblables enjambemens dans leurs Sonnets.

Pour les *Bouts-rimez.*

On propose quelquefois pour exercer les petits versificateurs, quatorze rimes prises au hazard, & rangées à la façon de celles d'un Sonnet, & c'est ce qu'on nomme des *Bouts-rimez*, que l'on remplit en faisant un vers pour chaque Rime. Ce seroit sans doute la plus miserable de toutes les occupations, & c'est même un assez méchant divertissement, mais qui se trouve à la mode de temps à autre : & il y a été furieusement l'année derniere

depuis les Bouts-rimez qui furent proposez sur la grossesse de Madame la Dauphine. Quoy qu'il y ait toûjours peu de merite & beaucoup de bon-heur à y reüssir, il ne faut pas pourtant se negliger, lorsqu'on s'en mêle, jusques à tomber dans ces deux fautes qui sont grossieres.

I. REGLE.

La premiere est de donner aux Bouts-rimez des significations qui ne leur sont pas propres, de sorte que si l'on avoit détaché certaines expressions de ce qui precede & de ce qui suit, & par où l'on prétend qu'elles sont suffisamment déterminées, on ne seroit point entendu. C'est ainsi qu'on a voulu faire entendre par le terme de *Roitelet* toute autre chose que ce que l'on entend, je veux dire cette sorte de petit oyseau qui porte ce nom; au moins il faut convenir que ce mot n'a jamais été employé pour marquer l'enfance d'un Prince.

II. REGLE.

La seconde faute est de se jetter d'abord dans un caractere plus élevé que les rimes proposées ne portent: car tous les

mots ne ſont pas de tous les genres d'écrire : & les termes de *Pedagogue*, de *Mulet*, de *Curé*, ne ſont pas, ſi je ne me trompe, du ſtile Heroïque. Ce ſont ces deux fautes qui ont paru en tant de mauvaiſes applications que l'on a faites des Bouts-rimez, dont nous avons parlé, & c'eſt ce qui a donné occaſion à cette critique ſur les mêmes Rimes.

FAux Rimeurs eſt-ce aſſez icy d'un *Flageolet?*
La loy de blaſphemer eſt-elle au *Decalogue?*
Le Fils d'un tel Heros eſt-il un *Roitelet?*
Pour châter ſa naiſſance eſt-ce aſſez d'une *Eglogue?*

Les Petites-Maiſons ſont vôtre *Châtelet.*
L'Angely vous y peut ſervir de *Pedagogue.*
Comme vous, dira-t'il, raiſonne le *Mulet*,
Ainſi flate un Griſon un peu plus grãd qu'un *Dogue.*

Vôtre timbre fêlé, non pas mal *écuré*
Demande un Medecin & non pas un *Curé.*
Ne vous travaillez plus de Princes, ny de *Belles;*

Paſſez-y pour ramer, ou laiſſez *l'Helleſpont.*
A vos Colifichets voila ce qu'on *répond.*
On vous berne au Parnaſſe & j'en ay des *nouvelles;*

III. REGLE.

On prétend qu'il eſt permis de *compoſer*, & d'alonger les Bouts-rimez propoſez, pour la commodité de celuy qui travaille, de mettre par exemple, comme on a fait, *rebelles* au lieu de *belles*, *paſſez* pour *aſſez*, *Amilcar* pour amener *car*, à la fin du Sonnet. Il ſeroit bon, ce me ſemble, de mettre cette reſtriction, Que cela ne ſe fiſt jamais preciſément pour ſe tirer d'affaire, mais ſeulement pour ſauver quelque penſée fort delicate, & lorſque d'ailleurs il ne paroît pas fort malaiſé de placer la Rime toute telle qu'elle a été donnée. Ainſi il eſt aſſez indifferent que l'on mette *rebelles* pour *belles*, *paſſez* pour *aſſez*, parce que ce ſont-là des termes ordinaires, & qui ne peuvent guere embaraſſer. Mais je ne voudrois pas qu'on allât prendre *car* dans *Amilcar*, ou *par* dans *rampar*; parce qu'on voit clairement que la penſée de celuy qui a donné le Bout-rimé, a été de voir comment on pourroit ſe démêler de la difficulté de placer à la fin d'un vers ou d'un Sonnet deux paroles, qui ne ſemblent pas pouvoir jamais déterminer un ſens. Une maniere aſſez plauſible auroit été de rem-

plir les autres Bouts-rimez d'impossibilitez rapportées au sujet proposé, & de conclure ainsi le dernier Tercet avec *par* & *car*.

..... pourroit aussi-tôt jurer sans dire *par*,
Ou faire un bon Sonnet terminé par un *car*.

IV. REGLE.

Conformément à l'idée de cette sorte d'ouvrage qui n'a son prix que par la consideration de la gêne qu'il a fallu se donner pour dire quelque chose de suivy, il faut observer trois choses pour le regard des rimes que l'on propose à remplir, la premiere qu'elles soient toutes bizarres, la seconde qu'il ne soit pas permis de les alterer en leur substituant des mots ordinaires, la troisiéme qu'on détermine le sujet sur lequel il faudra les mettre en œuvre.

CHAPITRE IV.

Du Rondeau, & du Triolet.

I. REGLE.

LE Rondeau comprend treize vers qui roulent sur deux Rimes seulement, dont la premiere est employée huit fois, & l'autre cinq fois en cet ordre. Le premier vers, le deuxiéme, cinquiéme, sixiéme, septiéme, neuviéme, dixiéme & treiziéme riment ensemble, & sont Masculins ou Feminins, comme on veut : les autres cinq riment pareillement entr'eux, & la Rime y est d'espece differente de celle des autres. On distribuë ces Rimes dans deux Stances de cinq vers, separées par un Tercet, & on ajoûte au bout du Tercet & de la derniere Stance un *Refrain*, pris des premieres paroles du Rondeau, qui tire son nom de ce qu'il semble ainsi se reprendre, & tourner sur luy-même.

II. REGLE.

L'espece des vers qu'on y employe, est communément de ceux de dix syllabes ;

quoy que ceux de huit y ayent eu place chez les Anciens, mais fort rarement : Et il n'eſt pas permis d'en mettre de differentes meſures dans la même Piece.

III. REGLE.

Le *Refrain, ou Repriſe*, n'eſt autre choſe que la repetition du premier Hemiſtiche ; il ne peut pas s'étendre au delà, mais il pourroit ne le pas remplir, comme il paroît par un Rondeau de S. Gelais, qui n'a que ces deux ſyllabes pour Refrain, *à Dieu*. On n'en donne auſſi que deux ou trois pour repetition, aux vers de huit ſyllabes. Cette Repriſe au reſte fait la plus grande beauté du Rondeau. Il faut que la chutte y ſoit naturelle & delicate, & que dans les trois endroits où le mot eſt placé, les applications en ſoient differentes & ingenieuſes.

IV. REGLE.

Comme le Rondeau eſt extrêmement gênant par l'ordre, & le nombre des mots qui doivent rimer enſemble, & que d'ailleurs le caractere en eſt familier, & le ſtile à demy burleſque, on y prend diverſes licences pour les Enjambemens

des vers & des Hemistiches, pour les rimes du *simple avec le composé*, & semblables. En un mot le Rondeau est né Gaulois, & il ne s'est pas encore assujety aux Regles Françoises. En voicy un de Benserade qui a mis en reputation cette sorte de Poëme.

Pytagore se ressouvenant, à ce qu'il disoit, d'avoir été au Siege de Troye sous le nom d'Euphorbus.

QU'*un Philosophe* est creux, vague, & confus!
L'un veut sonder le Flux & le Reflux,
Aveque luy son vaste orgueil se noye:
L'autre prétend suivre la bonne voye
Et ne va point par des chemins battus.

De tout le monde il se met au dessus
Par ses raisons, comme par ses vertus;
C'est une tête aux Chimeres en proye
Qu'un Philosophe.

A Pythagore est-ce un leger abus
De nous conter qu'il étoit Euphorbus
Se souvenant d'être mort devant Troye?
Quand il le croit & qu'il veut qu'on le croye
Il faut qu'il soit quelque chose de plus
Qu'un Philosophe.

V. REGLE.

On faiſoit encore autrefois des *Rondeaux redoublez*, qui comprenoient vingt-quatre vers de même meſure ſur deux Rimes. Toute la Piece étoit diviſée en ſix Quatrains ; il falloit que les quatre vers du premier terminaſſent par ordre les quatre Stances ſuivantes, chacun la ſienne, & le Refrain n'étoit placé qu'à la fin de la derniere. Les Rimes étoient mêlées alternativement dans chaque Quatrain, & ſi le premier en portoit une Feminine en tête, le ſuivant en avoit une Maſculine, & ainſi de ſuite. Aujourd'huy perſonne ne va plus guere ſe peiner à cela. Benſerade en a fait quelqu'un, mais qui eſt trop déterminé à ſon ſujet pour être rapporté icy. En voicy un ſur une petite Fable dont le ſujet a été choiſi comme plus capable de ce caractere plaiſant, libre, & antique, qui eſt propre de cette ſorte de Piece.

Rondeau Redoublé.

COmme Badauts ne bâaillent tous en ville ;
Lourdaux auſſi ne naiſſent tous aux champs.
Parfois un Ruſtre eſt Maître aſſez utile :
Que ſert enfin ſcience ſans bon-ſens ?

Un Citadin depuis ſes jeunes ans
N'ayant des murs encor franchy l'azyle
Veut voir pays ; & vit-on dés ce temps
Comme Badauts ne bâaillent tous en ville.

Trouve un Fruitier un peu haut mais fertile,
Bons Abricots. Luy d'affiler les dents,
Mais..... ſur ce mais ſon cerveau ſe diſtille.
Lourdaux auſſi ne naiſſent tous aux champs.

Arrive à point un d'entre les Manans,
L'Arbre ſecouë, & le fruit tombe à pile.
Voicy, dit l'autre, un tour des plus ſçavans,
Par fois un Ruſtre eſt maître aſſez utile.

L'Arbre eſt couvert de Moineaux plus de mille.
De tout ſon cœur il les croit Ortolans.
Secoüons bien. Le peuple aîlé défile.
Que ſert enfin ſcience ſans bons-ſens ?

Fit

Fit le bourgeois bien des raiſonnemens
Sur la retraite à ſon gré peu civile :
Conclut qu'Oyſeaux & Fruits ſont differens.
Ceux du Quartier l'en crurent plus habile
Comme Badauts.

VI. REGLE.

Il ne faut pas omettre que nos vieux Poëtes outre le *Rondeau redoublé*, & le commun qu'ils nommoient *Rondeau double*, en pratiquoient une troiſiéme ſorte qu'ils appelloient *Rondeau ſimple*, qui conſiſtoit en deux Quatrains uniſones, ainſi qu'ils parloient, c'eſt à dire, ſur les mêmes Rimes, & ſeparez par un Diſtique auquel le Refrain étoit attaché, ainſi qu'à la fin du dernier Quatrain. On n'en fait plus maintenant, mais leur temps peut revenir. Nous en ferons connoître ſuffiſamment la diſpoſition par l'ordre des trois *couplets* de cette maniere de Rondeau, où les vers de huit ſyllabes étoient ſeulement employez.

1. *Couplet*
Victoire
Maux
Travaux
Hiſtoire

2. *Couplet*
Gloire
Aſſauts
Refr.

3. *Couplet*
Croire
Chevaux
Heros
Memoire
Refr.

VII. REGLE.

Le *Triolet* eſt une quatriéme ſorte de Rondeau comprenant huit vers ſur deux Rimes. Les deux premiers doivent enfermer un ſens parfait, & toute la fineſſe du Triolet conſiſte dans les applications ingenieuſes que l'on fait de ces deux vers que l'on repete en forme de Refrain ; & en la maniere que l'on comprendra aiſément par exemple. Au reſte le caractere du Triolet étant eſſentiellement plaiſant, & un peu badin, on n'en fait point ſur des ſujets graves, ny pour loüer ; mais ils ſont admirables pour un trait de raillerie un peu ſatirique.

TRIOLET.

QUe vous montrez de jugement,
Jeune ſoldat, & de courage !
Vous allez au feu rarement ;
Que vous montrez de jugement !
Mais on vous voit avidement
Courir des premiers au pillage.
Que vous montrez de jugement
Jeune ſoldat, & de courage !

VIII. REGLE.

Il ne faut pas oublier que depuis qu'on chante en France des Tragedies entieres, on a commencé d'appeller *Rondeaux*, certains *Recits*, qui retombent dans le vers, par lequel ils ont commencé, ou même dans les deux premiers, & font ainsi une maniere de Refrain, qui a une grace singuliere dans le chant, en ce qu'il rameine en peu de Notes toute *l'étenduë du Mode*, comme sçavent les Musiciens, ne pouvant à moins de cela commencer & finir le *Recit*. On nomme donc cela *Rondeau, un Recit en Rondeau, un Printemps en Rondeau :* quoy que ce terme soit moins du Poëte que du Compositeur. Et neanmoins parce qu'on est quelquefois obligé de faire des vers pour être chantez, nous allons mettre un exemple de cette espece de Rondeaux, tiré d'un Cantique en forme de Dialogue sur la Naissance du Fils de Dieu.

RECIT POUR LE CHANT, en forme de Rondeau.

S'Il m'eſt permis d'oſer
Aymer un Dieu qui m'ayme,
A ſon ardent amour, à cét honneur ſuprême
Mon cœur peut-il ſe refuſer ?
Si malgré ſa hauteur, & ma baſſeſſe extrême,
A l'aymer ce grand Dieu daigne m'autoriſer,
D'une coupable ardeur puis-je ailleurs abuſer ?
Puis-je à rien de mortel me ravaler moy même,
S'il m'eſt permis d'oſer
Aymer un Dieu qui m'ayme ?

CHAPITRE V.

Du Chant Royal, & de la Ballade.

I. REGLE.

LE *Chant Royal* eſt un fort beau reſte d'ancienne Poëſie, qui a été retenu en quelques endroits ſeulement, comme à Toulouſe où j'écris cecy, & où l'on peut dire que cette ſorte d'ouvrage a tout ſon éclat par le prix des *Jeux Fleureaux*, qui

y eſt attaché. Il eſt compoſé de cinq *Couplets*, d'onze vers chacun rangez en la maniere que l'on repreſentera par un exemple.

II. REGLE.

Les Rimes du premier Couplet reglent celles des Couplets ſuivants, leſquelles doivent y être les mêmes & au même ordre.

III. REGLE.

Le dernier vers du premier couplet, ſert de Refrain, ou d'*Intercalaire* pour les ſuivans qui doivent finir de la même ſorte.

IV. REGLE.

On ajoûte aprés le cinquiéme Couplet, ce que les Anciens nommoient l'*Envoy*, & qu'on appelle icy *Explication de l'Allegorie*. Car le ſujet qui fait le corps de la Piece ſe prend ordinairement de la Fable, des Metamorphoſes, ou de quelque trait éclatant de l'hiſtoire des Heros; d'où l'on tire à la fin quelque moralité, que l'on fait même tourner aſſez ſouvent

sur la Religion, & sur nos mysteres conformément au genie de cette pieuse Ville. C'est aussi l'usage que les vieux Poëtes ont fait du Chant Royal, & Marot, tout Marot qu'il fut, en a laissé deux de la Conception. Les Regles anciennes veulent que l'explication de l'Allegorie se fasse ordinairement en sept vers, quelquefois en cinq, qui soient *unisones*, c'est à dire semblables en rimes, avec autant de vers pris sur la fin des Couplets precedens. On appelloit cela *Envoy*, & l'Envoy commençoit quasi toûjours par ce mot, *Prince*; par la raison que le Chant Royal étant regardé comme ce qu'il y avoit de plus majestueux parmy les petits Poëmes, on vouloit qu'on n'en pût faire l'addresse qu'aux Rois : & c'est encore l'Origine du nom de *Chant Royal*. Cette Explication doit être terminée, comme les couplets, par le vers Intercalaire.

V. REGLE.

On observe pour le regard de cét Intercalaire, qu'il enferme un beau sens, qu'il ait quelque chose de pompeux avec beaucoup d'harmonie.

VI. REGLE.

On fait maintenant les Chants Royaux en vers Alexandrins qui ont pris la place de ceux de dix syllabes dans toutes les pieces serieuses.

VII. REGLE.

Quand nous disons que les couplets doivent être sur les mêmes Rimes, cela se doit prendre à la rigueur, sans qu'il soit permis, par exemple, de mettre le *simple* dans l'un, & le *dérivé* dans l'autre, ou de mettre deux fois un terme en même sens, ce qui seroit moins supportable. Ce qui fait le prix du Chant Royal c'est que malgré cette contrainte, & la servitude de l'Intercalaire, l'expression doit être également noble & aisée, le plus majestueux, & tout ce qui sent la licence absolument rejette.

VIII. REGLE.

Enfin pour mettre le Chant Royal à nôtre usage il semble qu'il seroit bon de couper exactement les couplets aprés le quatriéme vers & le septiéme, comme

les *Dixains*, ce que les anciens ne pratiquoient pas ; & de retenir de ceux-cy le nom de *Prince* ou de *Princesse*, pour l'Envoy : cette idée pouvant soûtenir l'esprit, & luy inspirer de la noblesse pour tout ce qu'on addresse si haut.

Sujet pris de la Fable.

Antée Tyran de la Lybie, fut un Geant, qu'Hercule étouffa entre ses bras, l'ayant enlevé en l'air, aprés qu'il se fut aperceu que toutes les fois qu'il le portoit par terre, il devenoit plus redoutable, en touchant ainsi sa mere, par les nouvelles forces qu'il en recevoit. Ce fut une épreuve, à laquelle Junon voulut encore mettre le courage d'Hercule aprés les douze Travaux.

ANTE'E.

Chant Royal.

MOdelle des Heros, Alcide infatigable,
Toy qu'un Pere immortel rendit trop odieux,
Des fureurs de Junon écueil inébranlable,
Toûjours haï du Ciel, toûjours digne des Dieux.
La Terre n'a point eu de monstre assez sauvage :
L'Enfer s'est vû forcer ; du Ciel l'énorme ouvrage,

Et

Et Junon qui l'affaiſſe, ont trouvé leur Atlas.
Aprés douze Travaux, aprés mille combats
Tu penſes reſpirer au bout de la carriere;
Et tu ne t'attends point à te voir ſur les bras
Vn Tyran qui triomphe en mordant la pouſſiere.

ANTE'E échape encore à ta main redoutable,
Fier Enfant de la Terre & des Flots écumeux,
De carnage & de ſang toûjours inſatiable
Il dépeuple le monde, & penſe plaire aux Cieux.
De cranes d'homme [Ah! Ciel, détourne ce préſage]
Il prépare à NEPTUNE un ſanguinaire hommage
Tout un Temple bâty de ce plaintif amas.
En triſte ſolitude il change les Etats,
Promenant en tous lieux ſa fureur meurtriere.
D'où peut craindre un vangeur de ſes noirs attentats
Vn Tyran qui triomphe en mordant la pouſſiere

Voy te tendant les mains un reſte déplorable
Des barbares repas du Geant furieux;
Il va tout accabler ſi ton bras ne l'accable:
Va, ce bras te répond d'un ſuccez glorieux.

Ouy, Junon qui le met à cét indigne usage,
Immolant un Heros pour un Dieu qui l'outrage,
Plus craintive que toy te devance ou tu vas.
Brave de son courroux les impuissans éclats,
Brave le desespoir d'une épreuve derniere
Qui reservoit exprés à ce bras déja las
Vn Tyran qui triomphe en mordant la poussiere.

Ah je vous vois aux mains! le Tiran effroyable
Ecumant de la bouche, étincelant des yeux
Te destine en son Temple un endroit remarquable,
C'est tout ce qu'il défere à ton nom si fameux.
Mais de coups imprévus le foudroyant orage,
Et ta valeur encor plus grande que sa rage
Font tomber avec luy ce menaçant fracas.
Mais, Ciel! il se releve! en vain tu le rabbats,
Dans sa chutte il reprend sa vigueur toute entiere,
Tu vois se redresser, & r'affermir ses pas
Vn Tyran qui triomphe en mordant la poussiere.

La Terre, je voy bien, Mere en vain pitoyable
A son fils qui l'embrasse, offre un secours pieux:
Antée entre ses bras devient insurmontable;
Et le coup qui l'abbat, le rend victorieux.

Heros, tu n'en es point à ton apprentiſſage ;
Tu luy fais perdre terre, il perd ſon avantage :
Le ſecours de la Terre au Ciel ne monte pas.
Là, moins rude luteur, que peſant embarras,
Il ſe laiſſe ſerrer la gorge carnaciere.
Ainſi rencontre au Ciel ſon tombeau, ſon trépas.
Vn Tyran qui triomphe en mordant la pouſſiere.

ENVOY.

PRINCE, l'Antiquité ſous cette affreuſe image
Nous fait voir le Plaiſir aſſailly du Courage.
Monſtre né du limon, Plaiſir groſſier & bas,
Le ſouvenir du Ciel deſarme tes appas.
Mais bien-tôt retombant, penché vers la matiere,
A ton victorieux tu mets en tête, helas !
Vn Tyran qui triomphe en mordant la pouſſiere.

IX. REGLE.

La *Ballade* se rapporte au Chant Royal, comme le Triolet au Rondeau. Elle n'a que trois Couplets, & l'Envoy où l'on met quatre, ou cinq vers suivant que le Couplet est *Huitain* ou Dixain, car il ne passe guere au delà de dix vers. Il faut que les mêmes Rimes regnent dans toute la piece. Les vers de huit syllabes y viennent fort bien, quand le sujet en est peu serieux : autrement il faut se tenir à ceux de dix syllabes, comme dans le Rondeau. La Ballade étoit autrefois fort estimée, & aujourd'huy le nom même en est devenu ridicule parmy nous. J'ay voulu pourtant en dire quelque chose, parce que ce goût ancien pourroit revenir : & je veux en mettre icy, pour modelle, une que l'on vient de me donner, écrite à la main, & dont il n'est pas mal aisé de deviner l'Auteur par la beauté du stile, & par ce qui est dit dans l'Envoy. Je dois toutefois avertir qu'elle est irreguliere en ce qu'elle a quatre Couplets au lieu de trois ; en ce que ces Couplets ne sont pas sur les mêmes rimes, & ainsi, dit le vieux Auteur de l'Art Poëtique François, *la bonne part de la grace, que*

doit avoir la Ballade, eſt égarée, on trouvera que celle-cy en retient beaucoup ; & enfin en ce que l'Envoy a quatre vers de trop, & que le mot de *Prince* eſt mis trop bas, dans cette ancienne rigueur, qui luy avoit conſacré les deux premieres ſyllabes du premier vers. Au reſte cette addreſſe à un Prince ou à une Princeſſe n'eſt pas une loy pour la Ballade comme pour le Chant Royal : elle n'y ſeroit pas naturelle, ſi le ſujet n'avoit quelque dignité, & il faudroit commencer autrement l'Envoy, comme l'ont pratiqué les premiers faiſeurs de Ballades.

BALLADE.

AU ROY.

ROY vrayment Roy, cela dit toutes choſes,
Domptez encor quelques rampars Flamans,
Et puis la Paix jointe au retour des roſes
Repeuplera l'Univers d'agrémens.
Vous forcez tout, même les élemens,
Tant vous ſçavez à propos entreprendre.
Mars chaque hyver s'en revenoit attendre
A ſon foyer les Zephirs pareſſeux ;
LOÜIS luy fait d'autres leçons apprendre ;
L'Evenement n'en peut être qu'heureux.

Entre vos mains tout devient imprenable.
Attaquez-vous ? tout cede en peu de temps.
Il faut dix ans aux Heros de la Fable ;
A vous dix jours, quelquefois des inſtans.
Le moindre bruit de vos faits éclatans
Perce les Cieux, l'Olimpe vous admire :
C'eſt à vous ſeul de borner vôtre Empire,
Sans quoy l'Eſpagne en vain forme des vœux.
Qu'y manque-t'il ? car vous n'avez qu'à dire,
L'Evenement n'en peut être qu'heureux.

Tel que l'on voit Jupiter dans Homere
Tirer à luy tout le reſte des Dieux,
Tel balançant l'Europe toute entiere
Vous lutez ſeul contre cent envieux.
Je les compare à ces ambitieux,
Qui monts ſur monts déclarerent la guerre
Aux Immortels ; Jupin croulant la terre
Les abîma ſous des rochers affreux.
Ainſi que luy prenez vôtre tonnerre,
L'Evenement n'en peut être qu'heureux.

Vous n'êtes pas seulement estimable
Par ce grand art qui fait les Conquerans :
Terribles aux uns, aux autres tout aymable,
Des Scipions vous rempliſſez les rangs,
Auguſte & Jule en vertus differens
Luy feront place entr'eux deux dans l'hiſtoire.
Vos premiers pas courans à la Victoire
Ont tout ſoûmis, & ce cœur genereux
Dans les derniers affecte une autre gloire,
L'Evenement n'en peut être qu'heureux.

ENVOY.

CE doux penſer depuis un mois ou deux
Conſole un peu mes Muſes inquietes.
Quelques eſprits ont blâmé certains jeux,
Certains recits, qui ne ſont que ſornettes.
Si je défere aux leçons qu'ils m'ont faites
Que veut-on plus ? Soyez moins rigoureux
Plus indulgent, plus favorable qu'eux,
PRINCE, en un mot ſoyez ce que vous êtes,
L'Evenement n'en peut être qu'heureux.

CHAPITRE VI.

Du Lay, du Virelay, & du Monoryme.

I. REGLE.

SUr le modele des petits Trocaïques, que le Theâtre des Grecs & des Latins avoit consacrez au *Chorus*, & à quelques endroits des plus passionnez, nos vieux Auteurs s'étoient avisez de faire des *Lais* en quantité de petits vers, qu'ils distribuoient également dans des Couplets & *Lisieres*, dont il ne paroît pas que le nombre ait été bien determiné, non plus que celuy des vers de chaque couplet. Tout y rouloit sur deux Rimes, dont une n'étoit employée que pour terminer les Couplets avec de petits bouts de vers, qui ne pouvans remplir la ligne, laissoient un petit vuide entre les Couplets, ce qui fit qu'on appella encore le Lay, *Arbre-fourchu*. Ces Arbres-fourchus feroient rire aujourd'huy, & on les employoit alors dans les sujets lugubres, ou pour quelque grave moralité. Exemple.

LAY

SUr l'appuy du Monde
Que faut-il qu'on fonde
D'eſpoir ?
Cette mer profonde
En debris feconde
Fait voir
Calme au matin l'onde
Et l'orage y gronde
Le Soir.

II. REGLE.

Quelquefois ils faiſoient un effort plus merveilleux, & aprés avoir conduit quelque temps le Lay ſur une rime dominante comme icy *onde*, ils le faiſoient tourner, ou *virer* ſur l'autre rime qui devenoit dominante à ſon tour, comme ſeroit icy *oir*, & la premiere ne ſervoit alors qu'à diſtinguer les Couplets, qui devoient être autant en nombre qu'on en avoit mis juſques-là. Et voila exactement ce que c'étoit que le Vire-lay, qu'il a été à propos de faire connoître avant que de parler d'une autre ſorte de Vire-lay

où nos Rimeurs s'eſcriment quelquefois pour ſe réjoüir.

III. REGLE.

Le Virelay, comme il ſe pratique aujourd'huy, tourne ſur deux rimes ſeulement, dont la premiere doit dominer dans toute la piece, l'autre ne vient que de temps en temps pour faire un peu de varieté. Car quoy que quelques-uns ayent voulu obſerver la regle qui deffend d'employer plus de deux Rimes maſculines ou feminines de ſuite, toutefois l'uſage ordinaire condamne cela de ſcrupule, & le caractere plaiſant & familier, propre aujourd'huy de cette ſorte de piece, s'y trouve un peu trop gêné.

IV. REGLE.

Le premier vers, ou les deux premiers, ſe repetent dans la ſuite, ou tous deux, ou ſeparément, comme par maniere de Refrain, autant de fois qu'ils tombent à propos, & ferment le Virelay.

V. REGLE.

Les vers de ſept ſyllabes y viennent

le mieux de tous ; on y employe auſſi ceux de huit ſyllabes, & on pourroit bien auſſi ſe ſervir de ceux de dix, qui n'étant point mêlez, ſemblent tenir du bon vieux temps, où ils étoient les plus communs : Les Alexandrins ſont trop majeſtueux. Il faut enfin que tous ceux de la piece ſoient d'une même ſorte.

VI. REGLE.

Comme le bonheur que le Poëte a eu de faire revenir ſi ſouvent la même rime ſur un ſujet, fait le plaiſant du Virelay ; il en ſera d'autant plus achevé, ſi l'on y épuiſe toute l'étenduë de la Rime qu'on a choiſie, ſans aſſembler le ſimple & le compoſé, & ſans prendre de licence, comme il ſemble qu'on ait fait dans celuy qui ſuit.

LE RIMEUR REBUTTE'.

VIRE-LAY.

A Dieu je dis à la [redacted]
C'eſt trop apprêter à rire.
De tous les métiers le pire,
Et celuy qu'il faut élire

Pour mourir de male-faim,
C'eſt bien le métier d'écrire.
Adieu je dis à la Lyre.

J'avois vu dans la Satire
Peletier queſtant ſon pain,
Cela me devoit ſuffire.
Faquin & double faquin,
[Que de bon cœur j'en ſoûpire !]
J'en ay voulu faire dire
Pour avoir part au Paſquin.
C'eſt trop apprêter à rire.

Tournons ailleurs nôtre mire.
Et prenons plûtôt en main
Une rame de navire.
Adieu je dis à la Lyre.

Je veux que quelqu'un deſire,
Voire brûle de nous lire;
Qu'on nous dore en Maroquin,
Qu'on grave ſur le Porphyre
Nos vers, ou deſſus l'Airain:
Un peu d'encens où j'aſpire
Remplit-il ma *a* tire-lyre?
En ay-je mieux dequoy frire?

a Bourſe en ſtile burleſque. Voyez la Guerre de Paris.

S'habille-t'on de velin?
Toute ma chevance expire,
La faim va me déconfire,
Je ſuis plus jaune que cire.
Par un ſi fallot martyre
C'eſt trop aprêter à rire.

Et puis, pour un qui m'admire
Maint autre & maint me déchire,
Contre mon renom conſpire
Veut la rime m'interdire,
Et comme à cerveau mal ſain
L'Hellebore me preſcrire.
Aiſément s'enflâme l'ire
Dans le literaire Empire,
Deſpreaux encore reſpire
Toûjours franc, toûjours mutin,
Adieu je dis à la Lyre.

Joûter avec ce beau-ſire
Seroit pour moy petit gain.
Sans bruit mes gregues je tire,
C'eſt trop aprêter à rire
Adieu je dis à la Lyre.

VII. REGLE.

On voit paroître de temps en temps des plaisanteries poussées dans toute l'étenduë d'une Rime, sans rien repeter; & on a nommé cela *Monoryme.* On y observe les deux dernieres regles que nous avons données pour le Vire-lay, mais on y prend plus de licences.

Les Anciens distinguoient differentes especes de Poësie, dont nous n'avons retenu que celle qu'ils nommoient simplement *rimée :* car pour *l'Enchaînée*, la *concatenée, Fratrisée, Annexée, Couronnée, Kyrielle, Echo, &c.* ce sont termes inconnus, qui ne pourroient servir, s'ils étoient connus, qu'à nous faire mépriser le miserable goût de cette Antiquité, qui n'auroit pas cru qu'on pût plus merveilleusement exprimer que le Monde est impur, & sujet au changement, qu'en disant

Qu'es-tu, qu'une im*monde*, Mo*nde*, o*nde* ?

C'étoit là *la Couronnée Emperiere*, dont on voulut marquer le merite avec ces deux mots. Les *Fratrisées* n'étoient pas en moindre reputation, & Marot crut

avoir bien merité du Public par l'Epigramme à Charon.

Mets voile au vent, fingle vers nous CHARON,
CAR ON t'attend : & quand ſeras en TENTE,
TANT ET plus boy bonum vinum CHARUM
QU'AURONS pour vray .....

Voila ce qu'on ne pardonneroit pas aujourd'huy aux Turlupins : & voila, en paſſant, Marot pour ceux qui affectent encore de prononcer *j'arois*, je ne *ſçarois* pour *j'aurois*, je ne *ſçaurois*, puiſqu'il donne un même ſon à *charum*, & à *Qu'aurons*. Les autres termes que nous avons mis auparavant, n'exprimoient que de ſemblables plaiſanteries qu'on faiſoit fort ſerieuſement *au bon vieux temps*. Et c'eſt ce qui nous doit faire eſtimer le diſcernement de nôtre ſiecle, qui n'a retenu que ce qui ſe peut executer, ſans qu'on ſoit obligé d'abandonner la Raiſon pour courir aprés la Rime. Et c'eſt encore ce qui doit ſervir de Regle pour les Nouveautez qu'on voudroit introduire à l'avenir, à ſçavoir : Que l'on ne ſe charge jamais de tout ce qui gêne ſi fort, qu'on ne ſçauroit enſuite s'expliquer *proprement & judicieuſement*.

CHAPITRE VII.

Du Madrigal.

I. REGLE.

JE finis par le *Madrigal* comme par le plus court des petits Poëmes ; car quoy qu'il puiſſe avoir plus de vers que le *Sonnet*, il peut auſſi en avoir moins que le *Rondeau*. Quand on veut mettre en œuvre une petite penſée jolie, on en fait un Madrigal qui eſt une petite piece d'un caractere galant, ſimple, & point forcé du tout.

II. REGLE.

Pour cette raiſon on n'y prend point d'autre regle pour le mélange des Rimes, & des vers de differente eſpece, que le choix & la commodité de l'Auteur.

III. REGLE.

D'autre part il ſeroit choquant de recourir à la *Licence* dans une piece de ſi petite

petite étenduë : ainsi tout ce qu'on ne pourroit que conteſter ſimplement dans un grand ouvrage, ſoit pour la Rime, ſoit pour la Ceſure du vers, ſoit pour la pureté de l'expreſſion ; eſt inconteſtablement une faute dans un Madrigal.

IV. REGLE.

Le premier Madrigal, à ce qu'on croit, qui ait été fait en nôtre Langue, & le ſeul qui eſt imprimé dans les œuvres de ſaint Gelais, comprend dix & ſept vers. On ne doit point aller au delà de ce nombre, & ſi toute l'étenduë de la penſée ne pouvoit point y être enfermée, il ſeroit mieux de la mettre en *Stances libres.*

V. REGLE.

L'Epigramme & le Madrigal different entr'eux premierement par le nombre de vers, qui ne va pas au deſſus de huit pour l'Epigramme moderne, comme il ne deſcend point au deſſous de ſix pour le Madrigal ; ſecondement parce que la chutte de celle-là doit avoir quelque choſe de plus piquant & de plus étudié qui en faſſe ce qu'on nomme la

Pointe. Il est vray que comme le goût present de nôtre Nation est extrêmement opposé à tout jeu de paroles, & à toute mauvaise plaisanterie, & qu'on a de la peine à le pardonner à nos vieux Epigrammatistes : le nom même d'Epigramme nous semble maintenant l'idée de quelque chose de froid : on n'ose plus faire d'Epigramme, & on ne travaille qu'en Madrigaux. Je conclus ce Traité par un avis important aux jeunes Rimeurs, conceu en forme de Madrigal.

MADRIGAL

VOus, qui brûlez d'avoir rang au Parnasse,
N'en croyez pas trop vôtre feu.
Phebus demande tout, & nous permet bien peu:
La Licence en nos vers ne trouve plus de place.
Rimer n'exempte point de parler proprement,
Un Barbarisme en vers est une laide chose,
En vers un faux-brillant est aussi faux qu'en Prose,
L'on n'extravague plus en vers impunement;
Un beau diseur de rien est un homme incommode
Et rien n'est moins à la mode

Que le galimatias debité gravement.
Aux regles du discours & du raisonnement
Un Poëte est soûmis tout comme nous le sommes.
On n'est plus dispensé comme chez nos Ayeux
De parler la langue des hommes
Pour parler la langue des Dieux.

Fin du Traité de la Poësie Françoise.

BIBLIOTHEQUE SAINTE GENEVIEVE

EXTRAIT
DU PRIVILEGE du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, donné à Paris le dernier Septembre 1684. Signé par le Roy en son Conseil, DU GONO : Il est permis au *R. P. Morgues de la Compagnie de Iesus*, de faire imprimer un Livre intitulé *Traité de la Poësie Françoise*, pendant le temps de six années, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : & deffences sont faites à qui que ce soit de l'imprimer, vendre ny debiter d'autres Editions que de celles que ledit R. P. fera faire, à peine de confiscation des Exemplaires, de tous dépens, dommages & interêts, comme il est plus amplement porté par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 13. Octobre 1684.

Signé ANGOT, *Syndic.*

Et ledit R. P. Morgues a cedé le droit du preſent Privilege à Guillaume de Luyne, Libraire Juré à Paris, pour en joüir, ſuivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 25. Novembre 1684.

B
Bibliot
Impériale
du
Panthéon
P